

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

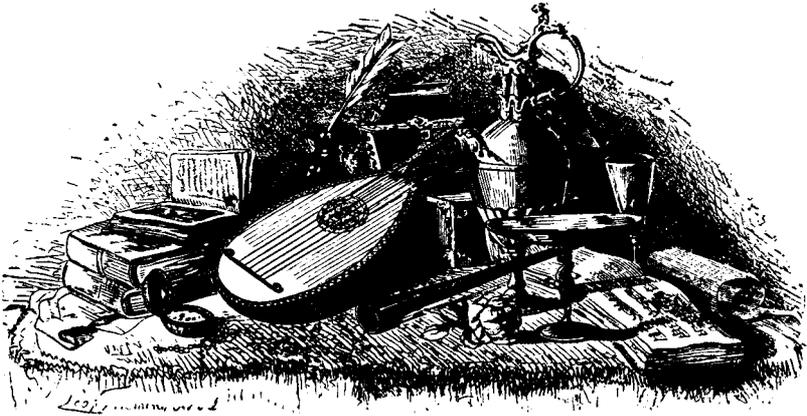
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- |                                     |                                                                                                                                                                             |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/>            | Coloured covers /<br>Couverture de couleur                                                                                                                                  | <input type="checkbox"/>            | Coloured pages / Pages de couleur                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <input type="checkbox"/>            | Covers damaged /<br>Couverture endommagée                                                                                                                                   | <input type="checkbox"/>            | Pages damaged / Pages endommagées                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
| <input type="checkbox"/>            | Covers restored and/or laminated /<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée                                                                                                 | <input type="checkbox"/>            | Pages restored and/or laminated /<br>Pages restaurées et/ou pelliculées                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <input type="checkbox"/>            | Cover title missing /<br>Le titre de couverture manque                                                                                                                      | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées                                                                                                                                                                                                                                              |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured maps /<br>Cartes géographiques en couleur                                                                                                                          | <input type="checkbox"/>            | Pages detached / Pages détachées                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)                                                                          | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <input type="checkbox"/>            | Coloured plates and/or illustrations /<br>Planches et/ou illustrations en couleur                                                                                           | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /<br>Qualité inégale de l'impression                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /<br>Relié avec d'autres documents                                                                                                                | <input type="checkbox"/>            | Includes supplementary materials /<br>Comprend du matériel supplémentaire                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <input type="checkbox"/>            | Only edition available /<br>Seule édition disponible                                                                                                                        | <input type="checkbox"/>            | Blank leaves added during restorations may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from scanning / Il se peut que<br>certaines pages blanches ajoutées lors d'une<br>restauration apparaissent dans le texte, mais,<br>lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas<br>été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin / La reliure serrée peut<br>causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la<br>marge intérieure. |                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /<br>Commentaires supplémentaires:                                                                                                                      |                                     | Pagination continue.                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |







## LA SAINTE-CÉCILE

PAR RAPHAËL SANZIO.

**A** l'occasion de sa promotion à la charge de Grand Pénitencier, le cardinal Lorenzo Pucci commanda une Sainte-Cécile à Raphaël, en vue d'en orner l'église de *San Giovanni in Monte*, de Bologne. Le tableau, primitivement un panneau, fut placé dans ladite église et dans la chapelle qui renferme le corps de la B. Hélène dall' Olio, ainsi qu'en témoigne une plaque de marbre portant la date de 1595 et rappelant les mérites de la Sainte, les qualités de l'artiste et la date du tableau même. Nombre de sonnets en latin ou en langue vulgaire furent composés en l'honneur de l'œuvre et de son auteur.

En 1797, la Sainte-Cécile, la Transfiguration, la Madone de Foligno, de Raphaël et quelques autres tableaux de maîtres prirent le chemin de Paris. Les deux premiers étant fort écaillés, on en confia la restauration à M. Hacquin, lequel enleva la peinture de l'un et l'autre panneau et la reporta sur toile. L'opération réussit à merveille, seulement les tableaux subirent ensuite un vernissage malheureux qui a beaucoup nui à leur teinte. Le grossier vernis employé a laissé aux couleurs un ton ocreux désagréable à l'œil, et en a terni la fraîcheur et la transparence primitives.

Il existe encore au Louvre une ou deux toiles de Raphaël, qui sont un témoignage de l'outrage fait au divin artiste par ce malencontreux vernisseur.

La vie de sainte Cécile, à toutes les époques, a inspiré les artistes et déjà dans un temps où l'art, en Italie, est encore enveloppé dans les brumes de l'histoire. C'est ainsi que le savant abbé Lanzi, dans sa *Storia pittorica della Italia*, dit avoir vu sur les lambris de l'église dédiée à saint Urbain pape, à Rome, des peintures portant la date de 1011 et retraçant des actions de la vie de la vierge martyre. Environ un siècle plus tard, Cimabué, le fondateur de l'École italienne, peignait pour une église de Florence, consacrée à cette vierge, le martyre de sainte Cécile. Ce tableau, depuis, passa dans l'église Saint-Etienne. L'église Sainte-Cécile, à Bologne, renferme de fort belles fresques représentant des traits de la vie de la sainte et dues aux pinceaux des Francia, Amico Aspertini, Lorenzo Costa, Chiodarolo. Plus célèbres encore sont les fresques du Dominiquin qui ornent Saint-Louis-des-Français, à Rome. Le musée de Berlin a, toujours se rapportant à sainte Cécile, des tableaux signés Van Eyck et Rubens ; celui de Vienne possède un Véronèse et un Pellegrino Tibaldi ; Munich offre les inspirations de Cantarini et Madrid celles de Poussin, de Michel Coxcie ; le Louvre a dans sa collection un Dominiquin, un Guerchin, un Cavedone ; Naples s'enorgueillit d'un Caracciolo, d'un Paul Bril et Parme est fière d'un Procaccini. Rubens représente la patricienne romaine sous les traits d'une fraîche flamande et Véronèse sous ceux d'une blonde vénitienne. Ce dernier met un sistre aux mains de la patronne des musiciens ; Dominiquin, au Louvre, la fait chanter en s'accompagnant sur une basse de viole ; ailleurs—et aussi le peintre français Pierre Mignard—il la fait jouer de la harpe. D'autres peintres, comme Carlo Dolci dans son splendide tableau au musée de Dresde, la représentent assise à l'orgue. Une effigie devenue populaire de la sainte est la statue de Stefano Maderna, placée sous le maître-autel de l'église Sainte-Cécile au Transtévère et représentant la jeune martyre couchée, dans la position qu'avait son corps lorsqu'il fut retrouvé dans les catacombes. Il n'est guère d'étranger venant visiter la Ville Eternelle, qui n'emporte une image ou quelque copie de cette statue.

\* \* \*

Les actes du martyre de la Sainte, célébrée par le poète Dryden, sont connus. Cécile, que l'on mariait contre son gré au païen Valérien, convertit celui-ci le jour même de ses noces et obtint de lui

qu'il respectât et partageât son vœu de continence. Cette circonstance est rapportée d'une façon des plus touchantes par l'hagiographe Surius, dans sa *Vie des Saints*. Dès que Cécile et Valérius se présentèrent, dit-il, les doux accords d'une symphonie musicale se firent entendre pour célébrer l'hyménée. La jeune vierge, qui, sous ses vêtements étincelants d'or, revêtait un cilice, adressa en ce moment à Dieu, du fond de son cœur, un chant d'amour. Elle répétait cette invocation du Prophète : "Faites, Seigneur, faites que mon cœur et mes membres restent immaculés, afin que je ne sois point confondue avec les méchants !" Ainsi Cécile se recommandait à Dieu, invoquant aussi les anges, priant les apôtres en pleurant, ajoute le bon chartreux, et suppliant les servantes du Christ d'intercéder pour elle et de protéger sa virginité contre les transports d'un époux amoureux.

Serait-ce ce passage de la tradition qui aurait, ainsi que d'aucuns le prétendent, fourni à Raphaël l'idée de sa composition. La présence, dans le tableau, de Saint-Augustin et de Marie Madeleine peut, en effet, symboliser la conversion de Valérius, mais Saint-Paul fut également un converti. Le tableau de la Sainte-Cécile, s'il n'est la représentation d'un épisode, est une vivante allégorie, un poème où l'auteur chante les beautés de l'harmonie céleste et son union avec l'amour divin ; fait ressortir l'incommensurable distance qui sépare les harmonies et les ivresses d'ici-bas, des suavités et des extases d'en haut.

\*  
\*  
\*

Le tableau comprend cinq figures, toutes debout. Au milieu se place Cécile ; tenant dans ses mains pendantes un orgue portatif, à ses pieds sont éparpillés les instruments de la musique profane ; ces accessoires furent peints, au dire de Vasari, par Giovanni d'Udine. La Sainte chantait, en s'accompagnant, les louanges du Seigneur, lorsque tout à coup les cieux s'ouvrent au-dessus de sa tête ; un chœur, composé de six anges assis et portés sur un nuage, apparaît dans un auréolement lumineux et entonne à son tour les louanges du Maître des cieux. Au son des voix angéliques tout se tait, les souffles sont suspendus et dans l'air et dans les poitrines. La Sainte s'est tue et, dans son ravissement, elle oublie l'instrument qui la charmait un instant auparavant. Le regard tourné vers les hauteurs inondées de clarté, l'oreille attentive aux chants qu'elle semble chercher à retenir, Cécile boit ces harmonies d'une pureté et d'une suavité merveilleuses ; tout son être en

est pénétré. Son âme flotte dans un océan d'extase ; elle n'est plus au corps, mais portée sur ces vibrations célestes, elle monte, monte jusqu'au pied du trône de Dieu trois fois saint. Jamais le pinceau n'a si admirablement traduit le sentiment du ravissement, un état d'âme extatique. Fra Angelico a su rendre sensible le sentiment de l'idéal religieux, mais peut-être pas avec de tels élans ; sa grâce est surtout dans la pureté. Léonard de Vinci a donné à l'idéal humain, de la femme spécialement, un charme, une perfection inimitables. Ce même idéal, Le Corrège l'a peint avec un pinceau trempé de lumière. Le Guide, trop vanté, a le mouvement sans la sensation ; ses saints lèvent bien leurs yeux vers le ciel, seulement leur âme n'est pas imprégnée, ils ont la mimique non le sentiment, non le mouvement intérieur. Sa copie même du tableau de Raphaël, la Sainte-Cécile, que l'on peut voir à l'église de Saint-Louis-des-Français, à côté des fresques du Dominiquin, est un bien pâle reflet des beautés morales, des perfections idéales qui se lisent dans les physionomies des personnages du tableau de Bologne. Le Guide ne sentait pas, en copiant, ce que sentait Raphaël en créant, et il en est ainsi généralement de toutes les copies de maîtres, exécutées sans le souffle de l'inspiration.

Raphaël, lui, s'élève, vole jusqu'aux sphères mêmes où chantent les Séraphins. Il a la vision de l'amour, du ravissement, de l'extase des élus. C'est ainsi que ses créations ont, dans leur plastique supérieure, le scintillement des beautés immatérielles, et que ses Madones ont la pénétration, l'irradiation du divin. C'est en cherchant sans cesse l'interprétation la plus élevée de son sujet, plus encore dans sa nature morale et idéale que dans l'aspect extérieur et le maintien des personnages, que le Sanzio donne une si belle éloquence à ses œuvres et qu'il semblerait qu'un ange s'est incarné dans sa radieuse Cécile, enivrée d'harmonie et en même temps exultante d'amour divin.

\* \* \*

Les *cosmétès* de la jeune patricienne ont lissé ses noirs cheveux et en ont noué les tresses au-dessus de la tête à la manière du *korimbos* ; une étroite bandelette ou *strophos* les retient. Ce genre de coiffure fut longtemps adopté par les jeunes Romaines, qui l'avaient emprunté des femmes grecques. Une fois la jeune fille mariée, l'édifice capillaire changeait de forme, selon les goûts artistiques des *pseas*, jeunes grecques instruites dans leur art par les maîtres de la coiffure. Le visage de Cécile, ainsi encadré,

respire l'innocence, la jeunesse. La tunique qui modèle ses formes virginales a une coupe simple et pour ainsi dire encore enfantine. Il y a tout un parfum de candeur et d'ingénuité épandu sur cette édénienne beauté, rendue céleste par la flamme, le rayonnement de l'enthousiasme religieux.

Un peu plus en avant que la Sainte et à ses côtés figurent Saint-Paul et Marie Madeleine. L'Apôtre des Gentils, magnifiquement drapé, d'une main se tient le menton, tandis que l'autre appuie sur le pommeau d'une longue et fine épée, posant de la pointe sur le sol. La tête, dont les cheveux crépus accentuent encore l'énergie des traits, est penchée dans une absorption qui semble profonde. L'avant-bras qui sort de la manche de la tunique est d'un dessin hardi ; les épaules, l'attache du cou avec ses plis de chair sont d'un faire superbe ; c'est un corps d'athlète qui se dérobe dans l'étoffement du manteau aux larges plis, esthétiquement ordonnés, à la manière de Fra Bartolomeo. Dans la main qui pose sur l'arme est passé un volumen ; cet accessoire atténue la note guerrière, soldatesque, fournie par le glaive, symbole de la force. L'apôtre, du reste, personnifie ici l'*amour fort*. Grandeur, force, noblesse, sévérité s'unissent pour donner à cette figure un caractère imposant.

De l'autre côté, sainte Marie Madeleine tourne vers nous un visage agréable, d'une beauté toute différente que celle de Cécile ; ses traits n'en ont point la juvénile candeur, bien que reposés et d'une expression douce et calme, ainsi que ses regards aux flammes purifiées. Elle tient dans sa main le vase de parfums, attribut de caractère moins macabre que la tête de mort.

La belle galiléenne, la tête coquettement ornée d'un voile léger, est élégamment drapée ; son mouvement de corps, avec la jambe ainsi infléchie, le pied posant sur l'orteil, est souple et gracieux à la fois. La coquetterie de sa mise, le goût un peu mondain de ses vêtements, de sa coiffure, ont certainement été voulus par l'artiste à l'effet de faire ressortir mieux encore la naïve candeur de Cécile et en augmenter le charme.

Saint Augustin, sous les habits sacerdotaux et crosse en main, se trouve au second plan ainsi que saint Jean, avec lequel il échange ses impressions ; son geste d'admiration en indique, du reste, la nature. L'évêque d'Hippone a les traits comme illuminés du feu de l'intelligence, tandis que la sagesse y met son empreinte de douce sérénité. Si Madeleine offre les parfums de son cœur régénéré, Augustin répand ceux de son éloquence.

A côté de saint Paul, l'*amour fort*, l'artiste place l'*amour expansif*, personnifié par saint Jean et sous la tendre physionomie d'un beau

jeune homme. Les boucles de ses longs cheveux tombant en cascades sur ses épaules, une main sur la poitrine, le disciple aimé de Jésus écoute avec une visible émotion les chants célestes dont la suavité les ravit tous. Aux pieds du Saint et dissimulée en grande partie par les draperies, se tient l'aigle, l'oiseau de haut vol comme les visions de l'apôtre de Patmos.

\* \* \*

Dans cette belle émanation du génie de Sanzio, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer. Tout concourt à en faire une œuvre hors ligne, aussi bien la pensée philosophique et religieuse qui en fait la beauté morale, que la perfection de l'exécution, laquelle revêt de son prestige cette pensée même. La disposition des figures, avec cette heureuse cadence des lignes, le rythme des mouvements et des attitudes, est pour l'œil une harmonie, un chant. Dans ce délicieux poème, Raphaël s'est non pas surpassé, mais a fondu les plus délicates, les plus riches symphonies de son âme d'artiste, de penseur et de croyant.

Eh bien, la lyre du maître nous réserve encore une surprise : c'est dans la partie supérieure du tableau qu'elle exhale ses plus doux sons, si je puis m'exprimer ainsi ; c'est là que l'âme du divin Sanzio respire au milieu de cette gloire où il nous fait voir les séraphins chantant, eux aussi, des hymnes au Seigneur.

Une blanche nuée flottant dans l'azur transparent s'est entr'ouverte ; alors apparaissent dans une lumière d'or six anges qui chantent avec un entrain merveilleux. Ils forment deux groupes. Celui qui semble guider les autres occupe à peu près le centre ; tenant le cahier de musique déployé, il chante avec force et sûreté ; tout en l'aidant à soutenir les branches du livre, ses petits compagnons joignent leurs voix à la sienne ; celui de droite, au visage souriant fixe attentivement le chef pour bien en suivre la voix, tandis que celui de gauche lit les notes sur le cahier ouvert ; le quatrième est assis de profil, dans une pose gracieuse, sur l'ourlet du nuage. Deux se sont mis à part ; d'un mouvement enfantin leurs têtes rapprochées s'inclinent vers la musique que l'un tient sur ses genoux, alors que son compagnon suit du doigt sur la page.

Combien ces figures enfantines sont charmantes à étudier ! Quel naturel dans leurs gestes, dans leurs poses naïves. Elles sont *vraies*, l'action en est réelle au point que l'on croit entendre les notes claires et cristallines sortir des petits gosiers de ces rossignols du ciel. On ne peut rêver plus délicieux tableau ; cette gloire

d'anges est réellement divine et à elle seule forme une page que les anges eux-mêmes peuvent admirer.

Comme fond de tableau, l'artiste a représenté une verdoyante colline ; du sommet s'élève, en se découpant sur la teinte claire du bleuâtre horizon, un magnifique dôme entouré d'autres édifices. Au-delà s'étend un grand jardin clos d'un mur élevé ; une tour se dresse à son extrémité. Lorsqu'on gravit la pente de Monte Mario et que l'on se retourne du côté de la ville, ainsi se présentent le palais du Vatican et ses dépendances, ayant pour couronnement la majestueuse coupole lancée dans les airs par la puissante main de Michel-Ange.

Telle est la composition du tableau de la Sainte-Cécile de Bologne ; aucune gravure ne peut en donner une idée approximative ; les têtes des personnages ont des expressions si belles que nulle main autre que celle de Raphaël même ne peut les faire revivre, soit à l'aide du crayon, soit à l'aide du burin. L'artiste peut rendre exactement les contours, les lignes, les attitudes des figures, en un mot la vie extérieure. Mais ce qu'il ne peut atteindre, c'est la vie intellectuelle, les vibrations, les accents de l'âme qui nous font voir en ces personnages de saints des êtres supérieurs, et en Cécile une vierge véritablement en extase, ou plutôt un être immortel, un ange unissant sa voix à celle de ses compagnons des cieux.

\* \* \*

On comprend l'admiration dont fut saisi le Francia à la vue de ce chef-d'œuvre, Raphaël l'ayant prié de surveiller la mise en place de son tableau. Cependant, il faut reléguer parmi les fables la tradition d'après laquelle le maître bolognais abandonna ensuite ses pinceaux et mourut quelque temps après, rongé par le regret de ne pouvoir produire œuvre pareille. Si le sentiment de leur infériorité, de leur impuissance, devant une composition, un tableau de Sanzio pouvait faire mourir les peintres de dépit, l'art de la peinture ne compterait guère de disciples. Le Francia était âgé de 70 ans lorsque la Sainte-Cécile arriva à Bologne ; il est donc permis de supposer que la vieillesse fut tout naturellement la cause de sa mort, et que celle-ci ne fut pas due à la douleur ressentie devant l'écrasante évidence d'un talent supérieur au sien, bien que lui, Francia, fût également un maître artiste. J'ai pu constater que le peintre n'est pas toujours un juge conscient des qualités, du mérite des œuvres des grands maîtres. Il est trop enclin à n'y voir autre chose que la manifestation d'une technique plutôt que celle d'une pensée, d'une conception philosophique. Pour lui, il y a le coloris, le tour d'exécution ; quant au style, ce n'est pas toujours de son

entendement. Le disciple, à l'atelier, apprend à *peindre* et il en sort souvent plus bourré de préjugés que nourri d'esthétique. Un professeur de peinture me déclarait ingénument un jour qu'il ne comprenait rien à l'engouement, à l'admiration universelle suscitée par les œuvres de Raphaël. Je n'y vois rien d'extraordinaire, ajoutait-il. Certainement, ce professeur n'enseignait point l'esthétique à ses élèves.

Me parlant de ses pérégrinations en Italie pour en visiter les galeries, les musées, un peintre d'une certaine notoriété, après avoir cité avec enthousiasme les Tiepolo, les Véronèse à Venise, les Titien, les Andrea del Sarto à Florence, etc, terminait en disant : " J'ai perdu un jour pour aller voir le musée de Bologne ; à part les quelques Carrache qui en font l'ornement, ça ne vaut pas la peine de se déranger.

—Mais il y a aussi la Sainte-Cécile de Raphaël.

—Oh ! c'est atroce de couleur.

—Non, ce n'est pas précisément si mauvais de couleur. De plus, la teinte d'ocre qui a offensé votre sentiment de coloriste n'est point imputable au maître, sachez-le, mais aux retoucheurs du Louvre qui ont gâté plus d'une toile. Au-dessus de la couleur, chose bien secondaire, il y a la pensée, il y a le style. Ce tableau est autant la forme sensible de sentiments religieux et idéaux, qu'une représentation picturale. Voyez donc cette tête pensive de saint Paul, il y a tout un monde dans le cerveau de cet homme. Est-ce que la noblesse, l'énergie de ses traits ; est-ce que la dignité de sa pose n'attestent pas l'élévation de son esprit, la puissance de son génie ? L'état extatique, le sentiment de la candeur uni à celui de l'admiration, peuvent-ils être plus divinement exprimés que par les regards de Cécile ? Est-ce que des femmes gracieuses et élégantes comme cette Madeleine, pudique dans ses riches atours et malgré son regard un peu assuré, posent souvent devant vos chevalets ? Cette tête idéalement belle de saint Jean, d'une expansion si pure et si douce, ne reflète-elle pas l'amour divin ? La suave éloquence des vérités spirituelles n'est-elle pas peinte dans les traits aimables et vénérables de saint Augustin ? Avez-vous jamais vu dans aucun tableau des enfants, des anges aussi délicieux, aussi beaux que ces Séraphins dont les voix ravissent Cécile ?

—Oui, je commence à y découvrir des beautés que je n'avais pas aperçues d'abord. Seulement Raphaël n'est pas coloriste.

—Il n'est pas coloriste de sentiment comme le Corrège, de tempérament comme Véronèse, mais il est coloriste de style et par raisonnement. Les teintes fortes, telles que le rouge du manteau

et le vert de la tunique de saint Paul s'harmonisent au caractère de gravité de l'apôtre; des teintes plus voyantes mais non tapageuses étaient indiquées pour Madeleine; et notez avec quelle intelligence l'artiste a produit son effet d'ombre dans cette figure, de manière à atténuer la gamme et former repoussoir aux teintes claires de la tunique de Cécile sous laquelle se devine le cilice; la coupe des vêtements de celle-ci a la simplicité en convenance avec la naïve candeur de la jeune vierge; l'indication de son rang social est fournie par l'or qui brille dans le tissu et les pierres précieuses qui ornent l'empiècement de la tunique. Les relations chromatiques sont habilement établies dans les teintes claires comme dans les teintes foncées des draperies, et non moins heureusement dans les effets scintillants du vase richement serti de Madeleine, de la crosse d'Augustin, de l'orgue et des bijoux de Cécile, de l'épée de saint Paul. Rendez par la pensée leur fraîcheur primitive aux couleurs de ce tableau, et dites-moi si Raphaël n'avait pas l'entente des couleurs, n'était pas coloriste? Tout est symphonique, aussi bien les teintes que le sentiment même de la composition.

—Ce n'est pas ainsi, pas plus à l'atelier qu'à l'école, que l'on nous apprend à lire dans les œuvres des maîtres.

—Et c'est pourquoi les productions des artistes de nos jours sont si dépourvues de pensée. S'il y en a une, le plus souvent elle abaisse au lieu d'élever le sujet.

\* \* \*

Pour conclure, disons que la musique, le chant sont de puissants moyens d'impression lorsqu'ils traduisent les accents, les passions de l'âme. Dans l'ordre des sentiments religieux, l'orgue, l'instrument sacré de nos temples, n'est-il point l'hymnode par excellence? Sa supériorité est indiquée par l'abandon des autres instruments, épars aux pieds de la Sainte. Et que sont encore les modulations de l'orgue auprès des symphonies célestes? Comme le maître nous fait bien sentir, par le ravissement de Cécile, l'immensité qui sépare les sensations que goûte l'homme ici-bas, des sensations qui font la félicité des élus! Délaissant les affections mondaines, l'âme de la vierge, touchée par les accents sérapiques, s'élance vers les sources pures de l'harmonie et du beau, dont elle sent par avant-gout les délices. Le tableau de Sanzio est tout un poème, et un poème écrit dans une langue divine.

*Eug. Aubert*

# LE SPIRITISME

EXTRAITS D'UN LIVRE RÉCENT.

---

(SUITE). (1)

**M**AIS l'imposture de Bastien ne prouve pas que ceux qui se donnent pour médiums soient tous et toujours des charlatans. Malheureusement, à part quelques faits controuvés, il existe un nombre autrement considérable de phénomènes dont la réalité ne laisse aucun doute et qui ne permet pas de croire que tout le spiritisme n'est que de la charlatanerie. C'est ce que démontrent les expériences tentées par les laïques savants qui, voulant s'assurer de la vérité des faits, avaient écarté toute occasion d'illusion pour eux-mêmes et d'erreur pour les autres, bien décidés à n'admettre comme certain rien qui ne fût scientifiquement prouvé. C'est ainsi que plusieurs d'entre eux qui avaient d'abord regardé ces phénomènes comme des impostures, se sont vus contraints, par l'observation des faits, de changer leur opinion et de reconnaître dans nombre de cas, l'intervention visible de causes étrangères à la nature. Car enfin un homme qui a conscience de son être et de ses actes, et s'il a de bons yeux, est à même de constater si un meuble est en repos ou en mouvement, si une lumière brille ou s'il fait obscur, si un fantôme se montre ou non à nos yeux et comme le témoignage de nos sens dans ce cas est irrécusable, il ne serait pas logique de rejeter l'attestation d'hommes intelligents et de bonne foi, qui ont été à même de constater des faits de ce genre. Et quant à l'intervention des esprits ultramondiaux, qui se manifestent par des phénomènes qui surpassent les forces connues de la nature, elle est attestée d'une manière absolue par les réponses rationnelles des esprits eux-mêmes qui parlent ou qui écrivent, des esprits qui revendiquent, pour leur influence, la parole et l'écriture, ainsi que les faits merveilleux qui souvent les accompagnent. Il y a donc des cas de commerce des hommes vivants avec des êtres ultramondiaux reconnus comme tels, et c'est dans ce commerce que consiste le spiritisme.

(1) Voir la REVUE CANADIENNE, juin 1895.

Sur ce chapitre, le P. Franco cite de nombreux témoignages. Comme il est impossible de les reproduire ici en entier, nous citerons, parmi les plus récents, quelques faits tirés de deux ou trois cas particuliers ; ils serviront en même temps à prouver la réalité des faits et à donner une idée plus nette des opérations spirites.

Il cite d'abord le cas du Dr Zöllern, astronome distingué, professeur public à l'université de Leipzig et membre correspondant de l'Institut de France. Il a écrit, de 1877 à 1881, le résultat des expériences qu'il a faites, non pas en compagnie de spirites, mais en compagnie de professeurs de différentes facultés, comme Fechner, Braune, Schneibner, Thiersch, tous décidés, d'un commun accord, à n'admettre comme certain rien qui ne fût scientifiquement prouvé. Il se servit comme médium de l'Américain Slade.

Voici quelques-uns des phénomènes obtenus par Slade, sous les yeux du Dr Zöllern : 1o Le mouvement, sous la seule force du médium, de l'aiguille aimantée renfermée dans la boîte d'une boussole ; 2o coups frappés à l'intérieur d'une table ; couteau projeté sans contact à la hauteur d'un pied ; 3o mouvement d'objets lourds : un lit s'écartant, de la longueur de deux pieds, de la place qu'il occupait, le médium se trouvant le dos tourné au lit, et visible, les jambes croisées ; 4o un écran est brisé avec fracas, sans contact avec le médium, et les morceaux sont projetés à cinq pieds de lui ; 5o écriture produite, à plusieurs reprises, entre deux ardoises appartenant à Zöllern et tenues bien en vue ; 6o empreintes de mains et de pieds nus sur du noir de fumée ou de la farine ne correspondant pas à l'empreinte des mains et des pieds du médium, qui, du reste, demeurèrent en vue pendant toute la durée de l'expérience ; au surplus les pieds de Slade étaient restés chaussés ; 7o nœuds produits dans des bandes de cuir scellées aux deux bouts et tenues sous les mains de Slade et de Zöllern, etc.

Ces prestiges, ajoute l'auteur du *Spiritisme*, ne sont pas les plus étonnants qui se voient dans les séances spirites ; mais, malgré leur peu d'importance, ils dépassent évidemment les forces de la nature et prouvent l'intervention d'un esprit ultramondial. Ils ont surtout le mérite d'être absolument certains, comme ayant été surveillés par des savants de grand renom et des observateurs très clairvoyants.

Le cas du Dr Paul Gibier, en France, n'est pas moins curieux. Ce monsieur n'est pas spirite, mais médecin et médecin rationaliste, c'est-à-dire ennemi du merveilleux et du mysticisme ; mais il est convaincu que les faits sont des faits, et qu'il appartient aux savants de les recueillir avec une observation attentive, pour les discuter ensuite à l'aide de la science. Voici ce qu'il dit des choses qu'il a été à même d'observer avec toute la rigueur scientifique :

“ Un soir de l'hiver dernier, nous étions chez M. B....., un professeur distingué, qui possède la faculté de “ faire parler ” la table, comme on dit. On proposa de porter un nouveau coup à notre scepticisme à l'égard des esprits, en nous donnant une “ séance de table ”. M. et Mme B..... placent leurs mains sur la table de leur salle à manger et nous invitent à faire comme eux : nous nous laissons aller. Bientôt la table se meut, et, par coup frappés, désigne les lettres de l'alphabet, elle nous débite quelques facéties d'un goût douteux, à tel point que la jeune femme de M. B..... en devient toute rouge. M. B..... nous dit : Je sais qui c'est : c'est un esprit inférieur, plutôt mauvais que bon, dont nous ne pouvons nous défaire ! Mais voilà que la “ communication ” change de ton, et une phrase fort belle nous est dictée. Le style différerait complètement des épellations données jusqu'alors, et nous dîmes, en riant, que l'esprit se communiquant ne devait pas être le même que tout à l'heure. La table protesta : “ C'est le même.” Alors, répondîmes-nous, tu n'es pas l'auteur de cette phrase. Réponse : “ Non.” Nous demandâmes donc le nom du livre où se trouvait la phrase en question, et ce nom nous fut donné (l'ouvrage se trouvait par hasard dans la bibliothèque de M. B.....), ainsi que le numéro du chapitre où se trouvait le passage. Néanmoins, le numéro exact du chapitre ne fut donné qu'à la troisième reprise, après qu'on eut rapidement feuilleté le livre ça et là. La phrase fut retrouvée et correspondait à peu près textuellement à celle donnée par la table.

“ En terminant, on demande à “ l'esprit ” de se faire connaître, et il nous dicte en quelques minutes le quatrain suivant :

“ Je suis au paradis, ainsi qu'un déclassé.  
 “ Je me mêle, démon, à la foule des anges ;  
 “ Je souille leurs blancheurs au contact de mes fanges.  
 “ Près des amphores d'or, je suis un pot cassé !

“ Satan ”

“ Oh ! oh ! dit-on aussitôt, messire Satan, nous te soupçonnons encore d'avoir chipé cela à quelqu'un.

“ Satan fut, du reste, très bon garçon : il nous dit qu'il était le Satan dont parle Victor Hugo (1) et qu'il devait bientôt reprendre son rang au séjour des élus ; puis il nous dit bonsoir, diaboliquement. en faisant faire à la table une gracieuse révérence pour chacun de nous.”

Tel est le récit de M. Gibier. Le docteur, ajoute le P. Franco, est digne de foi, puisqu'il a été témoin du fait, bien qu'il ne soit pas

(1) *La Fin de Satan*; Oeuvres posthumes.

chrétien et qu'il ne se montre ni philosophe, ni critique en le jugeant, puisqu'il semble avaler avec satisfaction le blasphème du retour au ciel d'un ange déchu. Il est également digne de foi et moins répréhensible quand il rapporte les expériences aboutissant à des phénomènes matériels et intellectuels.

Le Dr Gibier fit des expériences pour son propre compte, en se servant de Slade comme médium. Il le juge un homme honorable, probe, incapable de recourir à la fraude. Il ouvrait ses séances en examinant la pièce où elles avaient lieu, faisait quitter ses souliers au médium, visitait l'intérieur de ses manches et le dessous de son habit. Les séances se tenaient en présence de trois ou quatre amis sûrs et bons observateurs, et les séances terminées, chacun mettait au net, en commun, le résultat de l'observation.

Voici quelques-uns des phénomènes notés par eux :

En différentes séances ils ont entendu des coups secs dans la table ou dans les sièges, souvent sans qu'on les attendit et souvent sur leur demande, au point que la table semblait devoir se briser. Une fois, il leur parut sentir des coups sous la semelle de leurs souliers et entendre un groupe de poules picotant. Pendant ce temps, Slade était toujours surveillé et absolument immobile. Ils ont vu *la lévitation* de la table, comme disent les spirites, c'est-à-dire celle-ci se soulevant, se retournant et allant toucher le plafond de ses quatre pieds au-dessus de leurs têtes. Sous leurs yeux, en plein jour, des sièges et des meubles pesants se sont transportés d'un lieu à un autre, comme s'ils étaient animés, et ont sauté en l'air. Dans ces cas, les assistants avaient soin d'examiner les meubles et les points de la place que ceux-ci avaient occupés pour s'assurer qu'aucun engin ne les faisait mouvoir. Ils ont vu des crayons et des ardoises marcher de côté et d'autre, comme s'ils étaient vivants. Des ardoises, même solidement encadrées de bois dur, se sont brisées en plusieurs morceaux, lorsque le médium les présentait aux esprits pour obtenir de l'écriture.

M. le Dr Gibier continua pendant quelque temps une série d'observations qu'il a rapportées fidèlement dans son livre *Le Spiritisme*, publié à Paris en 1891, et qui ne laissèrent aucun doute dans son esprit quant à leur évidence absolue. Mais nous sommes forcément obligés d'abréger.

Il put obtenir, par l'intermédiaire du médium Slade, *l'écriture directe* de la part des esprits. Il a vu, en beaucoup de circonstances, ses ardoises tenues par la main de Slade, sous la table, se couvrir d'écriture, tandis qu'il regardait fixement l'ardoise et les doigts de Slade immobiles.

Le 30 juin 1886, le docteur fit chez Slade une observation plus curieuse, dit-il, que les autres. "J'avais apporté plusieurs ardoises enveloppées dans du papier, ficelées ensemble, cachetées et vissées. Je désirais obtenir de l'écriture dans ces ardoises, et je demandai à Slade si cela était possible. "Je ne sais pas, me répondit-il, je vais le demander." Je proposai alors d'avoir une réponse dans deux ardoises neuves que j'avais apportées dans ma serviette. J'ai demandé et obtenu la permission de m'asseoir sur mes ardoises. Les ayant donc posées sur ma chaise, je m'assis dessus et ne les quittai de la main que lorsque tout le poids de mon corps porta sur elles. Je plaçai alors mes mains sur la table avec celles de Slade et *je sentis et entendis* très nettement que de l'écriture se traçait sur l'ardoise avec laquelle j'étais en contact. Quand ce fut fini, *je retirai moi-même* mes deux ardoises et je lus les douze mots suivants, fort mal écrits, du reste, mais enfin écrits et lisibles quand même : *Les ardoises sont difficiles à influencer, nous ferons ce que nous pourrons.* Slade avait, à la vérité, usé de sa force médianique, mais il n'avait pas touché les ardoises."

Quoique ces expériences et beaucoup d'autres eussent été d'une évidence absolue, le docteur, ne se fiant pas encore à ses propres sens, va trouver un des plus habiles opérateurs du théâtre de Robert-Houdin, le prestidigitateur M. J... Il lui décrit minutieusement comment et dans quelles circonstances les ardoises se sont couvertes d'écriture, et lui demande si tous les prestidigitateurs seraient capables, à l'aide de leur art le plus raffiné, de produire quelque chose de pareil. M. J... lui répondit "que tout l'art des prestidigitateurs du monde réunis ne produirait rien de comparable." Il fit plus : il alla de sa personne avec M<sup>me</sup> J... à l'une des séances de Slade, et après avoir tout examiné avec l'attention de l'artiste qui a la pratique de tous les tours les plus compliqués, en se retirant, il écrivit dans l'album déposé sur la table du salon de M. Slade la déclaration suivante :

"J'affirme, messieurs les savants, moi prestidigitateur, que la séance de M. Slade est *vraie*, vraiment spiritualiste et incompréhensible en dehors de toute manifestation occulte. Et de nouveau j'affirme.

("Signé) J..., du théâtre Robert-Houdin, Avril 1886."

Terminons en citant quelques-unes des expériences du Dr William Crooks, en Angleterre.

M. Crooks, dit notre auteur, est un des plus illustres chimistes de l'Angleterre et du monde entier. On lui doit des découvertes importantes. Il est membre de la Société royale, le corps académique

le plus renommé de la Grande-Bretagne. En 1870, la quantité et plus encore la qualité des témoignages positifs en faveur des phénomènes spirites qui lui arrivaient de toutes parts, l'émurent profondément.

Il fit réflexion que des faits attestés par un grand nombre de savants de renom méritaient au moins d'être étudiés et discutés avant d'être rejetés comme imaginaires. Il se mit à la besogne, et lord Dunraven, le capitaine mathématicien C. Wynne et une *commission de la Société royale* de Londres, s'adjoignirent à lui pour tenter ces expériences. On chercha deux ou trois médiums capables, et l'on se mit à l'œuvre, avec suite, chaque jour, dans le laboratoire de chimie du docteur.

Pendant les séances, cette fois, les sujets ou médiums étaient liés à terre, tenus aux quatre membres à une grande distance des objets impressionnés. Entre eux et ces objets, s'interposaient les membres de la commission du contrôle. A l'état libre, ils étaient prévenus que toute communication physique due à n'importe quelle cause subtile serait instantanément châtiée d'une très violente secousse électrique, des réseaux d'induction enveloppant les appareils placés sur des isolateurs. Pour le surplus, deux des premiers prestidigitateurs illusionnistes de Londres surveillaient de près chaque expérience.

Il se produisit un grand nombre de phénomènes qu'il nous est impossible de rapporter ici dans tous leurs détails. On remarqua de véritables apparitions de formes étranges, de regards, de mains lumineuses, d'une ténuité inconcevable et cependant tangibles. Ces mains saisissaient des fleurs sur une table et allaient, à travers l'espace, les offrir à des spectateurs ; puis, tout à coup, dit M. Crooks, venaient nous *serrer les mains avec toute la cordialité d'un vieil ami*. Des doigts fluides, lumineux, relevaient une plume sur une table et traçaient des lignes d'écritures différentes, où plusieurs ont affirmé reconnaître celles de personnes défuntes (quelques-uns même en ont fourni la preuve.)

“ J'ai vu, devant témoins, affirme expressément le Dr William Crooks, l'une de ces nébuleuses mains claires prendre une fleur à longue tige, nouvellement cueillie, et la faire passer lentement à travers la fente imperceptible d'une planche de chêne massive, sans qu'il fût possible d'apercevoir ensuite sur cette fleur, soit à l'œil nu, soit au microscope, une trace quelconque d'érosion sur la tige ou sur les feuilles, lesquelles étaient dix ou douze fois plus larges que la fente de cette planche.”

Enfin, ils furent témoins, pendant plusieurs jours, d'un cas de

*matérialisation* bien réel, cette fois. Ce fantôme se présentait sous la forme d'une jeune personne décédée dans l'Inde du nom de Katie King, et elle donna au professeur des preuves convaincantes de son être individuel distinct de celui de la médium, une jeune fille appelée Florence Cook. Katie King se fit voir en même temps que la médium, différente et distincte de celle-ci et en sa présence.

Le 12 mars, (1874) dit Crooks, je les vis ensemble: la médium étendue, dormant, vêtue de velours, et le fantôme debout, enveloppé dans son voile blanc ordinaire. "Jamais Katie, dit-il, ne s'est fait voir aussi parfaite. Pendant à peu près deux heures, elle s'est promenée dans la chambre, causant familièrement avec les personnes présentes. Plusieurs fois, elle me donna le bras, et l'impression que j'en éprouvais était d'avoir à mon côté non pas un visiteur venu de l'autre monde, mais une femme vivante. Le professeur demanda à Katie la permission de l'embrasser, et l'ayant courtoisement obtenue, il serra le fantôme dans ses bras, et, usant de la permission "avec convenance et en homme bien élevé," il trouva un être tout aussi matériel que celui de la médium Florence Cook. Peu après, il revit la médium plongée en léthargie, la prit par la main, s'assura que c'était bien la main vivante de la Cook et, tout en la tenant par la main, il regarda et examina la Katie, qui se trouvait présente. Il vit et observa de notables différences entre l'une et l'autre, différences de coloris dans la figure, de stature et d'autres signes distinctifs, entre autres que la Cook avait le lobe des oreilles perforé et portait des boucles d'oreilles, tandis que la Katie n'avait ni les boucles d'oreilles, ni le lobe perforé (1).

Il lui fut possible de photographier la Katie. Plusieurs fois lui et sept ou huit de ses amis la virent au même moment distincte de la médium. Il lui fut permis d'écouter les pulsations de son cœur, de couper une mèche de ses cheveux, qu'il prit sur le cuir chevelu où ils étaient réellement plantés; souvent, il la vit disparaître et réapparaître en peu d'instants. Dans une dernière apparition, Katie donna de ses souvenirs à chacun des spectateurs ordinaires, rentra dans le cabinet où était la médium Cook, qui paraissait inanimée, conversa quelque temps avec Crooks et puis "Katie, se penchant sur la médium, la toucha en disant: Eveille-toi Florence, éveille-toi: je dois te quitter! Mlle Cook s'éveilla en pleurant et supplia Katie de rester encore. "Je ne le puis, ma chère, répondit Katie, ma mission est finie. Dieu te bénisse."

Qui donc, ajoute le Dr Crooks, après de pareilles démonstrations,

(1) *Lettres de Crooks*. Londres, 30 mars 1874.

faites en présence de doctes et jaloux scrutateurs des phénomènes, pourrait encore s'imaginer que les apparitions de la Katie n'ont été qu'une simple supercherie de la médium Cook, alors une enfant de quinze ans qui venait de sortir des écoles ?

De deux choses l'une, conclut le P. Franco, ou l'on croira des faits ainsi attestés ou l'on n'en croira aucun, et toute l'histoire tant ancienne que moderne et contemporaine deviendra indigne d'être crue.

L'auteur du *Spiritisme* étudie ensuite les causes, les effets, la nature et le caractère des faits spirites.

L'agent spirite est évidemment intelligent, puisqu'il prouve qu'il est pensant ; aussi lui a-t-on donné le nom d'esprit. Dans les réunions spirites, dit-il, l'agent se manifeste quand il est appelé ou évoqué ; il fait preuve de comprendre les demandes, puisqu'il répond d'une façon rationnelle ; il s'attribue les phénomènes matériels qui accompagnent le colloque, il les produit, les varie, les arrête à la requête des assistants ; il dicte, écrit, se montre tantôt orgueilleux, susceptible, irrité, tantôt doué de mémoire, érudit, poète, pieux, affectueux, et, de cent autres manières, il fournit des preuves indubitables d'une nature individuelle qui entend la pensée qui lui est communiquée par autrui et qui manifeste la sienne. Je défie, pour ma part, de s'imaginer que tous ces effets proviennent de la tablette psychographique et soient des actes propres à un morceau de bois.

Si nous examinons la nature et le caractère des manifestations spirites, et si nous jugeons de la cause par les effets, nous voyons que cet esprit est également mauvais, méprisable et malfaisant. En effet, agiter et bouleverser le mobilier, faire danser les objets placés sur les meubles, sans qu'on sache ni pourquoi ni comment ; entendre des bruits de voix, voir des lueurs, des éclats de lumière, de petites flammes ; des apparitions de mains parfois impudentes, des bustes animés, des fantômes muets ou parlants, en la présence desquels se multiplient autour des spectateurs des scènes de charlatans, des gamineries abjectes et indignes d'un homme bien élevé, tout cela ne peut être le fait d'un esprit vraiment noble et bon.

Tous les journaux spirites qui, soit dit en passant, se chiffrent au nombre de 160 à 170, ne cessent de nous entretenir d'actes malfaisants, parfois indignes, de la part des esprits. Ils sont sérieux, religieux, impies, moraux ou bouffons, indifférents, hypocrites, vils, obscènes, etc., suivant les dispositions de ceux qui les évoquent. Le grand docteur de la religion spirite, Allan Kardec lui-même, nous met en garde contre leurs fourberies et leurs mensonges

très fréquents : " Il ne faut jamais se laisser éblouir, dit-il, par les noms que prennent les esprits pour donner une apparence de vérité à leurs paroles (1)." Le professeur V. Scarpa, directeur des ANNALES DU SPIRITISME et l'oracle le plus en renom de la science spirite en Italie, avoue qu'en général les faits et les paroles des esprits constituent un déshonneur pour eux et sont un répertoire de maisons de fous.

Et, cependant, nous voyons des hommes assez insensés jusqu'à refuser de croire à la parole du Christ pour ajouter foi à ce que disent ou écrivent les agents spirites, qui s'échauffent à leur sujet et qui finissent par contracter une manie où leur esprit tourne sur lui-même et se perd, tant il est vrai que lorsqu'on renie la vérité et qu'on entre dans la voie de l'erreur, on ne sait à quels délires on peut aboutir.

Dans des chapitres subséquents, le P. Franco démontre les dangers des pratiques spirites, au point de vue social et individuel.

Périls d'irréligion d'abord.—L'adepte au spiritisme se familiarise peu à peu avec les doctrines des esprits, de profondes ténèbres envahissent l'âme et l'intelligence finit par se repaître de rêves, de théories d'une insanité peu ordinaire en matière de religion, de science et de morale. On renie les dogmes chrétiens pour y substituer les révélations d'esprits qui se contredisent les uns les autres, des fables qui répugnent au sens commun des philosophes, aussi bien qu'à l'Évangile.

Périls de demeurer obsédé.—Allan Kardec lui-même en convient et le déplore. Au nombre des écueils que présente la pratique du spiritisme, dit-il, il faut mettre en première ligne l'obsession, c'est-à-dire l'empire que quelques esprits savent prendre sur certaines personnes. Cet empire parfois subjugué, paralyse la volonté de celui qui le subit et le fait agir malgré lui, lui faisant prendre des déterminations souvent absurdes et compromettantes. Cette obsession peut aussi être corporelle et provoquer sur les organes des mouvements involontaires. Allan Kardec cite le cas d'un individu qui sentait sur le dos et les jarrets une pression énergique qui le forçait, malgré la volonté qu'il y opposait, à se mettre à genoux et à baiser la terre dans les endroits publics et en présence de la foule.

Périls d'infirmités, de discordes, de folie et pis encore.—Peu de temps avant la guerre de sécession, 15,000 Américains signèrent un mémoire présenté au gouvernement des États-Unis, contre l'in-

(1) Allan Kardec, *Livre des médiums*, p. 419.

vasion du spiritisme. “ Qu’il nous soit permis, disaient-ils, entre autres choses, d’affirmer que ces phénomènes ont été souvent suivis de perturbations d’esprit permanentes et même de maladies incurables.”

Nous passons sous silence les désordres affreux causés au sein des familles par les réponses spirites, et il est rare que ceux qui fréquentent les assemblées spirites n’en éprouvent pas de notables dommages au point de vue de la santé.

Le trouble de l’esprit, le vacillement de la raison, la folie, en un mot, folie passagère ou permanente, est le redoutable danger qui préoccupe les apôtres mêmes du spiritisme. Le Dr Winslow, d’après les ANNALES DU SPIRITISME, année 1878, affirmait que les maisons de santé aux Etats-Unis renfermaient jusqu’à 10,000 aliénés, victimes des pratiques spirites. Toute cette partie du livre du P. Franco est remplie de faits et de détails du plus haut intérêt sur les dangers du spiritisme, tant au point de vue individuel qu’au point de vue social.

Enfin, si on juge de l’arbre à ses fruits, lorsqu’on étudie les faits et gestes des esprits, tels qu’ils se manifestent aux adeptes dans les réunions, de même que les doctrines qu’ils exposent, doctrines où les dogmes fondamentaux de la religion révélée sont niés, on reconnaît de suite la nature des esprits auxquels on a affaire, et ces esprits, conclut le P. Franco, sont de nature diabolique, malgré tout ce que peuvent en dire Kardec et le voyant américain Andrew Jackson Davis ; cette conclusion est la seule qui soit conforme à la raison. C’est la seule théorie qui est susceptible de satisfaire les plus éminents penseurs de l’humanité, parce qu’elle explique d’une façon claire et adéquate les phénomènes en question du spiritisme.

“ Qu’il y ait dans le monde, dit Bossuet, un certain genre d’esprits malfaisants que nous appelons DÉMONS, outre le témoignage évident des Ecritures divines, c’est une chose qui a été reconnue par le consentement commun de toutes les nations et de tous les peuples. Ce qui les a portés à cette créance, ce sont certains effets extraordinaires et prodigieux qui ne pouvaient être rapportés qu’à quelque mauvais PRINCEPE et à quelque secrète VERTU, dont l’opération fût maligne et pernicieuse ..... Et cela se confirme encore par cette noire science de la magie, à laquelle plusieurs personnes trop curieuses se sont adonnées dans toutes les parties de la terre.”

Il serait aisé, ajoute notre auteur, d’écrire un volume d’archéologie et d’histoire pour prouver à l’évidence qu’aucune nation peut-être, ni civilisée ni barbare, ni antique ni moderne, n’a ignoré l’existence des démons, que chacune leur a attribué des actes, des mœurs,

des manières que manifestent précisément les agents spirites de nos jours. Il y a eu de fréquentes et nombreuses variantes dans les dénominations qu'on leur a données, dans le récit de leur genèse, dans les fonctions et la destinée qu'on leur a assignées ; mais, en substance, l'idée est demeurée commune et universelle. Les agents spirites correspondent donc parfaitement à l'idée que toute la société humaine s'est formée des démons, idée qu'elle a exprimée par ce mot ou par son équivalent. Ils ne sauraient donc être dénommés d'une façon mieux appropriée à leur nature démoniaque.

Un grand prédicateur de notre temps a dit déjà : " Le chef-d'œuvre de Satan a été de faire nier son existence en ce siècle." Que certains esprits prétentieux et cependant d'une rare naïveté se le rappellent, eux qui croient avoir fait preuve d'une perspicacité supérieure à celle du vulgaire, quand ils ont prononcé : Le spiritisme est tout entier et toujours hallucination et charlatanerie.

Le spiritisme récent est le satanisme antique un peu refaçonné, un peu repoli, un peu rendu propre à se présenter dans les salons, dans les loges maçonniques et même, comme nous l'avons vu, dans les palais des rois. Mais c'est toujours le satanisme, qui ne diffère substantiellement en rien du satanisme antique.

Sans l'intervention de ces êtres intelligents, mais pervers, que le consentement commun des hommes de tous les siècles a appelés démons, les phénomènes spirites, que beaucoup d'hommes et même de femmes acceptent sans faire un retour sur eux-mêmes pour se demander si, par hasard, le sens commun ne leur ferait pas défaut, demeureraient absolument explicables. Les faits produits ne peuvent être attribués aux forces de la nature. Ils sont en opposition à toutes les lois du monde existant. Non seulement nous ignorons les lois naturelles qui pourraient les produire, mais nous savons positivement que les lois en question sont violées. L'homme raisonnable, mis en présence de faits historiques et prouvés, n'a d'autre rôle possible, s'il entend raisonner, que d'en rechercher les causes et les effets ; les nier, c'est renoncer à faire usage de sa raison.

Dans un chapitre spécial, l'auteur du *Spiritisme* cite de nombreux exemples où les esprits évoqués dans les réunions spirites ont dû avouer être des démons.

Malgré cela, il y a des gens naïfs qui, par simplicité et sans la moindre mauvaise foi, cherchent à se persuader qu'il peut y avoir quelque chose de bon et d'utile à retirer de ce commerce avec les esprits et qui s'y livrent sans remords, parce qu'ils n'y ont pas vu de scandale, disent-ils, et y ont au contraire reçu de bons conseils.

L'esprit évoqué se transforme, se montre visible, sous la forme de

telle et telle personne ; il prend parfois la figure, la voix, l'écriture, les habits des parents et des amis évoqués ; il joue même au saint personnage, puisque Satan lui-même " se transforme en ange de lumière. (1) " Un de ses caractères particuliers est le mensonge. L'aptitude des anges déchus est, en dehors de leur mauvaise volonté de nuire, très considérable, soit pour exciter des tentations au mal, soit pour dominer la personne humaine, soit pour opérer des prestiges séduisants qui peuvent faire illusion aux simples, comme s'ils étaient des manifestations divines.

C'est un jeu pour le pouvoir diabolique de produire cette variété infinie de phénomènes qui excitent l'admiration dans les assemblées spirites ; il lui est aisé d'écrire sur les ardoises et sur le papier ; il lui est naturel de donner des réponses sur des choses occultes et lointaines, de produire des maladies en se servant des causes secondes ou de révéler le remède des maladies qu'il connaît. Rien n'est plus aisé au pouvoir de l'ange déchu, si Dieu le lui permet, que de rappeler à chacun des circonstances du passé oubliées par lui, de prendre aussi les apparences de personnes défuntes, simulant leur corps, leur visage, leurs vêtements et leurs réminiscences. Ces corps visibles et palpables, ces corps qui paraissent vivants et même passionnés se composent de matières ténues, réunies, quand il en est besoin, par la vertu démoniaque. Ce n'est pas l'esprit aimé qui se présentera à l'évocation qui lui sera faite, mais un esprit menteur, qui entreprendra de le représenter mensongèrement sur la scène spirite. Or, n'est-ce pas un affreux redoublement de la douleur causée par la perte de ses proches que de s'entretenir pendant un quart d'heure avec le diable, qui prétend mensongèrement être un époux, une mère, qui ment sur l'état de cette chère âme, qui ment en diable, avec une haine de diable envers cette âme dont on demande des nouvelles !

Dans un chapitre spécial, l'auteur du *Spiritisme* ne manque pas d'indiquer toutes les tentatives qui ont été faites par les docteurs spirites pour expliquer scientifiquement les phénomènes produits. Tous les détails qu'il donne à ce sujet méritent d'être lus attentivement, puisqu'il nous fait toucher du doigt l'inanité des hypothèses destinées à expliquer le spiritisme.

Aux savants modernes, c'est-à-dire à certains soi-disant savants, qui croient planer fort haut dans l'horizon de la liberté d'esprit, tandis qu'ils humilient leur science sous la tyrannie du rationalisme, il dit entre autres choses :

(1) I. Cor. XI, 14.

“ Que les hauts dignitaires de la science modernisée ne dédaignent pas de parler d’une façon humaine et de raisonner avec qui raisonne. S’ils ne se sentent pas le goût de se balancer sur les ailes de la science spéculative, qu’ils soient du moins positivistes, comme ils se vantent de l’être, en d’autres termes qu’ils croient à leurs cinq sens. Ceux-ci leur apprendront, en s’appuyant sur leur expérience, que le feu brûle, que l’eau mouille, qu’un tibia cassé ne se raccommode pas par un signe de croix, qu’un corps pesant ne s’élève pas, sans une force mécanique qui le soulève, qu’un œil ne voit pas en dehors du rayon visuel, qu’un fantôme ne s’engendre pas par la vertu de paroles évocatoires, qu’il peut beaucoup moins encore parler, embrasser et se faire palper. Or, ces faits se vérifient malgré et contre les lois de la nature, comme l’attestent DE VISU une infinité de témoins probes, savants et professeurs célèbres de sciences naturelles. Un bon positiviste est donc forcé de les admettre comme vrais. Ne pouvant pas leur assigner une cause physique, il est forcé d’admettre une cause qui n’est pas physique, qui est extraphysique, préternaturelle, à moins cependant que le positiviste ne jouisse du privilège de se convaincre qu’il existe des effets sans cause. Cette cause qui est en dehors de la nature, le positiviste est tenu de la discuter. Et si les positivistes croient à leurs cinq sens, ils reconnaîtront aisément que tous les phénomènes spirites et beaucoup de phénomènes magnétiques et hypnotiques accusent évidemment une cause intelligente et mauvaise.

Qu’ils l’appellent comme il leur plaît ; mais le genre humain philosophique et populaire, la Bible et l’Eglise donnent à cette cause intelligente et placée en dehors de la nature le nom de diable, de démon, de satan. C’est ainsi que le positivisme brutal lui-même les amènera à comprendre que le fait de supposer l’intervention diabolique dans certains phénomènes n’est pas, en définitive, un crime de lèse bon sens, auquel la science modernisée n’a à opposer aucune autre réfutation que celle dont usent les imbéciles, à savoir, le sourire du dédain. Qu’ils y prennent garde : leur prétendue science dédaigneuse pourrait les conduire à la négation de la science qui raisonne.”

Nous voudrions, en terminant cette analyse déjà peut-être trop longue et que peuvent seules justifier l’opportunité et la gravité des circonstances, reproduire en entier les conseils que l’auteur du SPIRITISME donne aux personnes qui demandent “ S’il est permis de jouer aux spirites,” mais, ici encore, il faut résumer et ne citer que des extraits.

Nous sommes, dit-il, une troupe de jeunes gens, de demoiselles,

de personnes honnêtes qui, à la soirée, mettons devant nous la tablette divinatoire et nous réunissons alentour pour poser des questions innocentes, sans autre but que de passer une heure en causeries agréables. Personne d'entre nous n'a rien à faire avec le diable et ne le voudrait pas pour tout l'or du monde. La tablette ne nous a jamais donné que des réponses honnêtes ; elle nous recommande même les exercices de piété et nous donne d'excellents conseils pour les familles!... c'est là un discours qui, loin d'être imaginaire, n'est, hélas ! que trop fréquent.....

Croyez-vous donc, vous qui êtes tous des gens de bien, que le martelet qui bat les réponses dans le salon où vous vous réunissez soit, à proprement parler, le sujet qui entend vos questions et qui y fait une réponse appropriée ? Non, certes, puisqu'un morceau de bois ne saurait ni entendre une question, ni poser une réponse ; il ne saurait ni se mouvoir de lui-même, ni répondre par des signes convenus ; tout cela est manifestement impossible. Vous admettez donc qu'il y a une intelligence pensante, un esprit intelligent qui fait mouvoir le martelet et écrire la pensée rationnelle. Or, quel peut-être cet esprit ? Ce n'est pas l'Esprit-Saint, ce ne sont pas les anges de Dieu, ni les âmes saintes du purgatoire, puisque leur intervention serait un miracle et que, les miracles, Dieu ne les opère que pour des fins nobles et élevées, dans des cas rares, et non pas chaque soir, au signal capricieux d'un jeune homme ou d'une jeune fille qui remplit les fonctions de médium, ni en guise de passe-temps, aux soirées. Il ne reste donc que l'esprit malin qui opère malicieusement, en se cachant sous les apparences d'un esprit honnête et familier, comme nous l'avons démontré au chapitre XIV. de cet ouvrage.

Ici, l'auteur passe en revue les conséquences dangereuses, souvent funestes, qui suivent d'ordinaire ces sortes d'amusements. Puis il ajoute :

Alors même que le démon, parlant de la tablette, ne vous dressât aucun de ces pièges, ne voyez-vous pas qu'il peut se dire satisfait déjà du mal auquel il vous a entraînés ? Il vous a fait perdre la répugnance de traiter avec le diable, et il vous a amenés au point d'oser vous amuser avec lui, au grand danger de tentations et de chutes funestes. Il vous a même fait commettre déjà un péché grave (à moins que la bonne foi ne vous excuse), en violant la défense que Dieu fait dans les saintes Ecritures de pareilles pratiques, défense que l'Eglise renouvelle en termes formels et précis, lorsqu'elle déclare que les évocations sont une œuvre diabolique. Hâtez-vous, qui que vous soyez, lecteur ou lectrice qui comprenez

*ces vérités, si graves et si certaines ; trouvez un homme qui soit à même de vous instruire sagement sur les moyens de vous faire sortir de l'abîme où vous êtes allé vous jeter, peut-être par une simplicité ingénue. Et, en attendant, rompez résolument toute communication avec l'ennemi de Dieu, de votre honnêteté et de votre salut temporel et éternel.*

*Alphonse Gagnon*

Québec, mai 1895.



Le Dauphin, Louis XVII dans le temple, d'après J. B. Greuze.

# TOI SEUL !

---

A MM. les Abbés B..... C..... F.  
Le jour de leur sous-diaconat.

**J**e vous ai vus tomber, ce matin, sur les pierres  
Du sanctuaire du Seigneur ;  
Et des larmes brillaient au bord de vos paupières...  
Larmes d'amour et de bonheur !

Oh ! que lui dites-vous, dans le fond de votre âme,  
A Jésus, ce Prêtre Immortel,  
A l'heure où, tout brûlants d'une céleste flamme,  
Vous faisiez un " Pas " vers l'autel ?

" Tu nous a demandé nos cœurs et notre vie,  
Pour qu'ils te fussent consacrés :  
" Les voici, bon Seigneur... Nous n'avons qu'une envie :  
" Répondre à tes désirs sacrés.

" Non, nous ne voulons plus des choses de la terre,  
Nous n'aurons jamais qu'une Loi.  
" Tu seras notre tout, notre ami, notre frère ;  
O Christ ! nous ne voulons que Toi !

" Toi seul,... avec ton bras vaillant pour nous conduire  
Sans crainte au milieu du danger ;  
" Avec ton regard pur, avec ton doux sourire  
Tu viendras nous encourager.

" Toi seul... pour tout soutien durant notre voyage  
Dans ce triste séjour de pleurs ;  
" Pour détourner de nous les éclairs et l'orage  
Pour changer les ronces en fleurs.

- “ Toi seul... avec ta croix humide de nos larmes  
Et ton sang versé par amour.
- “ Tes vœux seront nos vœux, tes lois seront nos armes,  
Ton cœur sera notre séjour.
- “ Toi seul... pour diriger notre barque sur l'onde,  
A travers les nombreux écueils !
- “ Toi seul... pour terrasser les enfers et le monde  
Et pour veiller sur nos cercueils !
- “ Toi seul... pour éclairer de ta douce lumière  
Les ombres de notre chemin !
- “ Pour nous montrer le ciel à notre heure dernière  
Et pour nous l'ouvrir de ta main !
- “ Si je t'oublie, O Christ ! que ma langue s'attache  
“ A mon palais meurtri ! que mes bras soient raidis !  
“ Mais non ; jusqu'à ma mort, garde mon cœur sans tache  
“ Pour que je puisse un jour t'aimer au paradis ! ”

*Antonin France*



Fragment des fresques d'Edouard Bendemann, au château royal de Prusse.

# PETITE SCÈNE D'UN GRAND DRAME

---

## I

—Eh bien ! Monsieur le curé, avez-vous réussi à leur faire entendre raison, à ces pauvres fous ? Ont-ils regagné leurs foyers ?

—Oui, Monsieur Laforêt, oui. Ils se sont dispersés ; ils ont repris le chemin de la maison. Chacun est chez soi maintenant.

—Ils s'étaient promis, cependant, de fermer l'oreille à vos conseils.

—C'est que je leur ai parlé avec force de la soumission que l'on doit à l'autorité, et de l'inutilité de leur résistance. La conviction est enfin entrée dans leur esprit méfiant. Un seul est resté, une tête chaude, un exalté fraîchement sorti du collège, avec une grande disette de connaissances et une grande provision de prétentions.

—Oui-dà ! qui ça donc ?

—Le petit Després, le garçon de Jacques. C'est André qu'il se nomme, je crois.

—Ils ont la révolte dans le sang, ces gens-là... Mais que va-t-il se faire, seul ?

—Mourir !

Et Monsieur le curé Paquin, satisfait d'avoir placé convenablement le mot sublime de Corneille, versa du vin à monsieur Laforêt, à son vicaire, monsieur Desève ; en remplit aussi son verre, et s'écria :

—A l'autorité !

Cela se passait vers la fin de 1837, à Saint-Eustache.

Les pauvres fous que le bon curé venait de faire rentrer dans l'ordre étaient des *patriotes*. Ils s'étaient réunis dans le couvent du village comme dans une citadelle. Ils rentrèrent dans leurs foyers, tristes et la tête penchée comme sous le poids d'une action mauvaise.

Ils sauvaient leur vie pour ne pas perdre leur âme.

Mais André Després était resté, lui ; il était resté seul. Il comptait bien qu'il en viendrait d'autres, et qu'enfin les bataillons de Colborne ne pourraient se vanter d'avoir vu les portes s'ouvrir

comme pour les recevoir et les mains se tendre comme pour les supplier.

En effet, plusieurs de ceux qui avaient obéi à l'injonction du curé, revinrent avec leurs armes et le front haut. D'autres arrivèrent du Grand-Brulé et de Saint-Benoit. La troupe se reforma ; le courage se réveilla dans ces cœurs naïfs ; l'espoir fit sourire ces victimes volontaires ; et quand le vieux Colborne entoura le village d'un cercle de fer, avec ses deux mille soldats et ses huit canons, une clameur fit tressaillir d'émoi les murs sacrés du cloître.

—Vive la patrie !

Chénier était au milieu de cette troupe. Després l'aborda.

—Plusieurs d'entre nous n'ont pas d'armes, observa-t-il.

Le patriote répondit avec calme :

—Plusieurs d'entre nous seront tués, les autres prendront leurs armes.

## II

La résistance des patriotes fut vigoureuse, désespérée, mais inutile. Ils durent fléchir devant le nombre mieux armé, et devant l'implacable incendie qui s'allumait partout.

Obligés d'abandonner le couvent dont les pignons flambaient, l'église devint leur dernier refuge. Par les fenêtres ouvertes ils firent pleuvoir sur l'ennemi leurs dernières balles ; et quand les chevrons du toit en feu commencèrent à vaciller avec un craquement sinistre, ils s'élançèrent dehors, perçant d'une trouée sanglante les rangs serrés de l'armée anglaise.

C'est alors que Chénier, leur chef, tomba pour ne plus se relever.

Plus heureux, André Després réussit à s'échapper ; mais ce ne fut qu'en perçant d'outre en outre, un jeune compatriote, un lieutenant du capitaine Leclerc, qui tentait de l'empêcher de franchir la palissade du cimetière. Alors, il jeta son arme rouge de sang, escalada l'enceinte et s'enfuit. Mais il était poursuivi. On voulait le prendre vif et faire ensuite un exemple terrible.

La chasse fut longue. Il était agile et connaissait bien des lieux. Il disparut tout à coup au moment où des balles désespérées allaient l'atteindre. Mais il était dans le village. On le reconnaîtrait bien. Il ne saurait forcer les lignes ennemies, ni tromper la vigilance des sentinelles. Il serait pris, Colborne venait de le jurer.

III

Mademoiselle Emmélie Laforêt venait de sortir de sa chambre toute blanche, où elle avait prié pendant que le canon tonnait et que les flammes dévoraient le couvent et l'église. Ses longs cheveux blonds tombaient en désordre sur ses épaules voilées d'un fichu de soie noire, et, dans les cils d'or de ses grands yeux bleus il y avait encore des pleurs. Elle s'approcha d'une fenêtre. Alors elle vit des tourbillons d'étincelles monter dans l'air glacial, et des tisons enflammés retomber avec bruit sur le sol blanc de neige. Des hommes couraient ça et là comme des fauves pris de terreur. La



porte s'ouvrit brusquement et un de ces fugitifs se précipita dans la maison.

—Cachez-moi, pria-t-il, d'une voix altérée! cachez-moi! S'ils me prennent ils vont me tuer.

Et il cherchait à pénétrer plus loin.

—C'est ma chambre, fit la jeune fille, émue et surprise.

L'homme était jeune et beau. La course avait rendu à sa figure pâlie par

les veilles et les inquiétudes, une teinte vive.

—Mais qui êtes-vous? demanda mademoiselle Laforêt.

—Un patriote!

—Et vous vous sauvez?

—Tout est perdu; Chénier est mort!

—C'est fâcheux qu'il ne soit pas mort plus tôt, observa alors une voix sonore et menaçante.

Et un homme au ventre obèse, court, large d'épaules et barbu, parut dans une porte entr'ouverte. C'était monsieur Laforêt.

—C'est fâcheux, en effet, reprit-il, car, sans ce maniaque, le village serait encore debout et bien des citoyens honnêtes vivraient encore, qui sont là dans le cimetière avec lui.

—Dieu l'a jugé, répliqua le patriote, et les jugements de Dieu sont plus équitables que ceux des hommes.

A ce moment on frappa trois coups dans la porte.

—Les voici! reprit Després.

Et, se tournant vers la jeune fille, il demanda de nouveau.

—Voulez-vous me sauver?

Il n'y avait plus une minute pour la réflexion; il fallait écouter l'instinct, ou, plutôt, le cœur.

—Entrez là, répondit-elle.

Elle montrait sa chambre; et sa parole tremblait sur sa lèvre pure, comme si elle eût avoué une grande honte.

—Que fais-tu? demanda son père avec reproche.

—Je sauve un malheureux.

—Un traître!

—A cette injure, André Després s'était arrêté sur le seuil de la chambre virginale.

—Trois nouveaux coups retentirent, plus forts, plus impérieux.

—Mon père! supplia Emmélie.

—Eh bien! soit, puisque tu le veux.

Et plus bas, entre ses dents serrées, il grommela:

—Les maudits patriotes!...

Six hommes entrèrent, six soldats, des Anglais et des Canadiens.

Ils saluèrent monsieur Laforêt et sa fille. L'un d'eux prit la parole:

—Nous venons de la part du général Colborne, dit-il, vous demander si quelque rebelle ne se cache pas ici.

—Ne savez-vous pas que je suis un des chefs bureaucrates? repartit monsieur Laforêt, d'une voix aigrie.

—C'est que nous donnons la chasse à un de ces brigands, et nous avons ordre de l'emmener.

—Mort ou vif, ajouta un autre.

—Depuis quand, reprit monsieur Laforêt, la maison d'un fidèle sujet de Sa Majesté sert-elle de cachette à un révolté?

—Oh! moi, je vous connais, affirma l'un des soldats; je sais quelle confiance on doit avoir en vous.

—Eh bien! pourquoi me fait-on l'injure de me soupçonner?

—Et puis, c'est plus qu'un révolté, cet homme qui se cache, c'est presque un assassin, observa un troisième.

—Comment cela? demanda le vieux bureaucrate.

—Il pouvait se rendre; il n'était pas menacé. Il aurait eu la vie sauve sans doute. Au lieu de cela, pour franchir l'enceinte du cimetière et s'échapper, il a éventré l'un des nôtres, éventré! c'est le mot.

—Hum! hum! gronda le vieillard.

Mademoiselle Emmélie écoutait avec anxiété. Elle ne voyait pas un grand mal, après tout, à ce qu'un homme sauvât, même à ce prix, sa vie et sa liberté.

— Alors, il n'est pas ici ? questionna-t-on de nouveau.

Et les limiers se disposaient à sortir.

— Vous pouvez chercher, répliqua froidement monsieur Laforêt.

— Nous n'aurions pas insisté, Monsieur, si quelqu'un ne nous avait pas dit l'avoir vu entrer ici.

— Quelqu'un... quelqu'un, c'est aisé à dire, murmura le bureaucrate ahuri.

Puis il ajouta :

— Sait-on le nom de l'infortuné qui s'est fait éventrer ainsi ?

— Oui, c'est le jeune notaire Duquay, un brave !

— Hein ?

— Le jeune notaire Duquay.

— Le jeune notaire Duquay ?

Un cri perçant se fit entendre :

— Lui ! lui !

Et mademoiselle Emmélie tomba sur ses genoux. Puis elle murmura d'une voix pleine de sanglots :

— Mon Dieu ! mon Dieu que faire ?

Elle venait de perdre son fiancé.

Monsieur Laforêt s'adressant aux soldats, leur dit la raison du désespoir de sa fille. Les soldats étaient émus et regrettaient d'être venus annoncer le deuil à cette maison.

Une lutte horrible se livrait dans le cœur de la jeune fille. Son bonheur tué par celui-là qu'elle s'efforce de sauver !... ses rêves d'or envolés soudain comme des colombes que chasse la tempête... ses espérances à jamais évanouies !..... Qu'avait-il fait son fiancé pour mériter un pareil sort ?..... Allait-elle protéger son assassin maintenant ?..... Car c'est un assassin, ce patriote qui est là..... dans sa chambre, à elle !..... dans sa chambre ! O la profanation !..... Pourquoi cet homme n'expierait-il pas son crime ?..... Était-elle obligée de le cacher ainsi ? lui qui lui faisait tant de mal ? ..... C'était involontairement, c'est vrai, sans le savoir..... mais était-il nécessaire de se révolter ? ..... Si encore c'eût été dans la chaleur du combat, face à face !..... Elle voyait la blessure béante, elle entendait les plaintes du mourant !..... O angoisse ! ô torture ! ô désespoir ! Elle était pâle et les pleurs l'inondaient.

Sombre, indécis, son père la regardait. Il croyait bien qu'elle allait se venger en femme.

Les soldats étaient dans la stupeur.

Soudain elle se leva, marcha vers sa chambre et en ouvrit la porte. Sur le seuil, elle parut hésiter ; ses regards mouillés sem-



blaient chercher quelque chose. Ils s'arrêtèrent sur le crucifix d'ivoire suspendu au chevet de son lit. Alors, se retournant vers les envoyés de Colborne.

—Sortez ! ordonna-t-elle avec un geste douloureux.. laissez-moi seule... j'ai besoin de pleurer.

Elle s'agenouilla devant le crucifix.

Les soldats s'éloignèrent en silence. Monsieur

Laforêt les mains derrière le dos, se mit à marcher à grands pas dans la chambre où flambait la cheminée. De temps en temps une larme roulait sur sa joue. De temps en temps aussi on l'entendait grommeler :

—Les maudits patriotes !

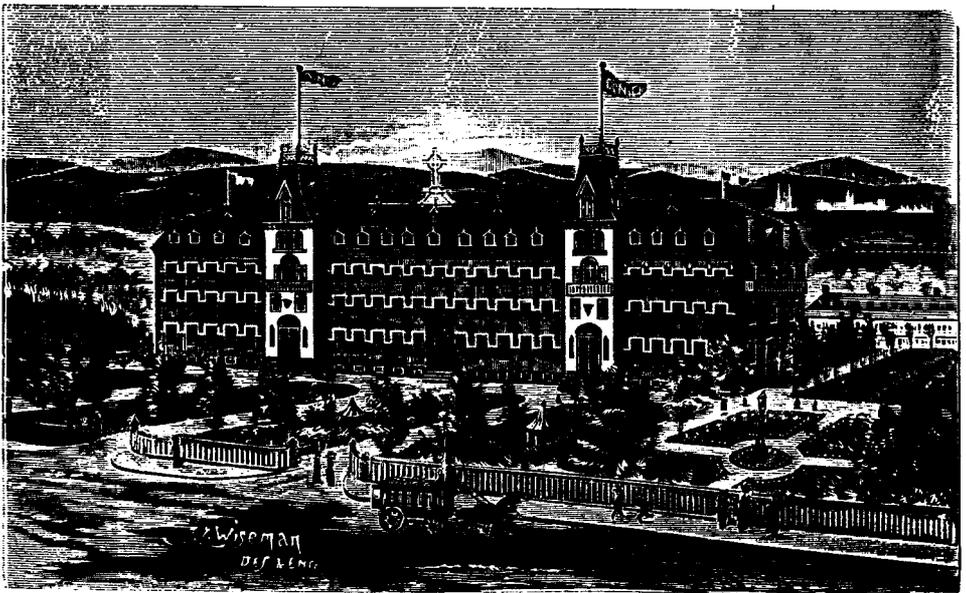
*Tamphile LeMay*

# LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX EN CANADA

## COUP-D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

### I. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LES GUERRES NAPOLÉONIENNES.

**L**ES forfaits audacieux commis pendant la révolution française de 1789 par quelques milliers d'hommes impies et sanguinaires, issus à peu près de toutes les classes de la société, mais surtout d'une bourgeoisie profondément corrompue et athée, avaient mis la religion catholique en France et toutes ses bienfaites institutions à deux doigts de leur ruine totale. Les



Collège de la Côte-des-Neiges. Maison provinciale des Clercs de Sainte-Croix en Canada.

prêtres insermentés traqués comme des bêtes fauves, exilés ou mis à mort ; les religieux incarcérés, expulsés ou guillotins ; les instituteurs et institutrices congréganistes, chassés ou décapités : les séminaires et les menses épiscopales confisqués au profit de l'Etat, ou vendus aux enchères publiques ; les monastères et les couvents, avec tous leurs biens meubles et immeubles, réunis

au domaine national ; les écoles, dirigées par des religieux ou des religieuses, ou même par de simples laïques soi-disant réfractaires, fermées ou laïcisées ; les vases et les ornements sacrés cédés aux juifs d'alors à vil prix ; les cloches mêmes fondues pour en faire des gros sous ! enfin, pour couronnement de tant de sacrilèges attentats, les dimanches et les fêtes abolis et toutes les cérémonies du culte divin prohibées sous peine de mort : tels furent, en quelques mots, les fruits vraiment sataniques de cette funeste révolution dans laquelle l'antechrist s'était, pour ainsi dire, incarné. Voltaire, le coryphée de tous les faux philosophes de son siècle, surtout des fameux encyclopédistes à la tête desquels étaient les athées Diderot et d'Alembert, avait voué à la religion de Jésus-Christ une haine aussi insensée que persistante et furieuse. Plus de vingt ans avant sa mort, il donnait et redonnait sans cesse à tous ses nombreux correspondants, libres-penseurs et haineux comme lui, le mot d'ordre absolument diabolique : "*Ecrasons l'infâme*"—c'est-à-dire la religion catholique.—Ainsi écrivait-il au marquis d'Argens : " Ah ! frère, si vous voulez écraser la "*superstition catholique* ! " A d'Alembert et à d'autres philosophes : " Faites un corps, amutez-vous, et vous serez les maîtres"..... " Il ne faut que cinq ou six philosophes pour renverser le *colosse*. Confondez l'*infâme* le plus que vous le pourrez." " Courez tous sur l'*infâme* habilement." " Lancez la flèche sans montrer la main. Faites-moi ce plaisir ; consolez ma vieillesse..." A ceux qui, comme d'Alembert et Damilaville, manquaient parfois de zèle à détruire la " superstition "—la religion,—il écrivait : " J'ai toujours peur que vous ne soyez pas assez zélés : vous oubliez le premier des devoirs qui est d'anéantir l'*infâme* ; il faut poursuivre l'*infâme* de vive voix ou par écrit, sans lui donner un moment de relâche. J'en viens toujours là : Ecrasons l'*infâme*." Il n'est pas difficile de comprendre qu'avec une telle férocité de haine, une telle persévérance d'attaques habilement ourdies, de tels et de si puissants moyens de propagande, surtout par la presse, la société française instruite ne soit vite devenue frondeuse, puis indifférente en matière de religion et enfin impie. Au moment de la Révolution, la corruption et sa compagne obligée l'irréligion avaient envahi toutes les hautes classes de la société, y compris, hélas ! une partie du haut clergé. Cependant Voltaire mourut misérablement et dans le plus horrible désespoir, sans avoir pu voir de ses yeux cyniques la réalisation des rêves de tous ses jours et de toutes ses nuits ; mais il en avait préparé, avec une habileté et une persévérance incroyables, toutes les voies. Aussi quand la Révolution commença, tout était mûr pour les plus

effroyables catastrophes, les plus sanguinaires persécutions et les plus infâmes turpitudes, telles qu'on n'en avait encore jamais vues depuis les premiers siècles du christianisme. Humainement et pratiquement parlant, on peut dire que la religion catholique, en France, était écrasée; mais non absolument détruite. Dieu veillait sur son Eglise, et la Fille aînée de cette même Eglise ne pouvait universellement, ni absolument apostasier. Bien des dévouements furent sublimes, bien d'admirables confessions de foi, jusque sous



Université de Notre-Dame, Indiana, E. U. Propriété des Cleres de Sainte-Croix.

le couperet de la guillotine, rappelèrent les glorieuses scènes des premiers martyrs de l'ère chrétienne; bien d'héroïques actes de fidélité à de sacrés engagements illustrèrent d'une auréole de gloire impérissable une multitude de saintes personnes consacrées à Dieu. Les farouches persécuteurs des fidèles ministres du Très-Haut eurent beau poursuivre ces humbles héros d'un autre âge jusque dans les caves et les granges des châtelains ou des paysans français, le saint sacrifice de la messe, aussi bien que l'administration des sacrements, ne cessa point complètement pendant ces dix longues

années d'effroyables persécutions, d'être offert ou de se pratiquer secrètement. Cependant que de ruines il fallut relever, que de rangs il fallut remplir, que de ressources pécuniaires il fallut trouver pour subvenir à tant de pressants besoins, lorsque enfin de meilleurs jours lurent pour notre malheureuse mère-patrie découragée, épuisée et désorientée ! Tout était à refaire. Malheureusement, les ouvriers manquaient pour un relèvement si saint et si nécessaire ; bon nombre d'évêques et de prêtres, de religieux et de religieuses avaient, depuis plus ou moins longtemps, disparu de la scène de ce monde, et nul n'était venu prendre leur place ; d'autres étaient encore en exil ; d'autres, enfin, étaient courbés sous le double poids de l'âge et des infirmités contractées pendant les longs jours de persécution..... Telle était la lamentable condition de l'Eglise catholique en France au moment où le Concordat de 1801 entre le pouvoir civil et le pouvoir ecclésiastique fut signé, rétablissant le culte catholique dans toute l'étendue du territoire français sur de nouvelles bases. Cet accord entre les deux puissances souveraines ne se fit pas, toutefois, sans de douloureuses résistances : il y eut d'abord l'adjonction frauduleuse à l'acte concordataire, des fameux *Articles Organiques* ; puis la résistance qu'apportèrent un certain nombre d'évêques et, à leur suite, de beaucoup de prêtres à admettre la validité du Concordat lui-même ; et ainsi formèrent, malheureusement, ce qu'on a appelé depuis la " Petite Eglise," et qui s'est continuée jusqu'à nos jours ; mais qui, grâce à Dieu, est sur le point de s'éteindre à tout jamais.

Pour ajouter à tous les malheurs du passé et à toutes les difficultés du présent, les interminables et sanglantes guerres napoléoniennes vinrent paralyser tous les bons vouloirs et toutes les saintes entreprises, soit en tarissant les vocations à la vie sacerdotale ou religieuse, soit en entravant les généreux efforts pour le rétablissement, dans leur ancienne splendeur, des augustes fonctions du culte sacré. Toutefois, loin de rester stationnaires, les œuvres ecclésiastiques ou religieuses faisaient d'assez satisfaisants progrès, quelque immenses que fussent ceux qui restaient à faire. La Restauration se chargea, en partie, de les réaliser.

## II. LA RESTAURATION MONARCHIQUE DES BOURBONS.

Une immense tâche était réservée aux rois de la branche aînée des Bourbons. Furent-ils pleinement à la hauteur de cette tâche ? On ne saurait l'affirmer. Tout ce que l'on peut dire à leur avantage, c'est qu'ils n'entravèrent pas trop l'action catholique, et que même, en plusieurs circonstances, ils prêtèrent un

assez généreux et bienveillant concours pour la réorganisation de diverses associations catholiques qui avaient disparu pendant la tourmente révolutionnaire et pour l'établissement de nouvelles sociétés religieuses, surtout d'éducation populaire, que les besoins du temps réclamaient de toutes parts. Au nombre de ces dernières,



R. P. Antoine-Bazile-Marie Moreau.

il convient de mentionner ici, spécialement, la "COMMUNAUTÉ DES FRÈRES DE SAINT JOSEPH;" et c'est de cette communauté religieuse que nous allons dire quelques mots.

Ce fut, en particulier, dans les départements de l'Ouest de la France que le schisme de la *Petite Eglise* se fit le plus cruellement sentir : là, faute de prêtres fidèles, les populations rurales croupissaient dans l'ignorance la plus crasse ; les enfants surtout, de l'un et de l'autre sexe, ne recevaient aucune instruction. Pour remédier à un tel funeste état de

choses, il ne fallait rien moins que la fondation d'une société de missionnaires pour aller de paroisse en paroisse répandre la divine semence au milieu de ces populations si délaissées et si ignorantes, et partant si indifférentes, quand elles n'étaient pas tout à fait hostiles à tout enseignement chrétien ; il fallait aussi une communauté de Sœurs pour l'instruction des filles, et une de Frères pour celle des garçons. Dans une telle conjoncture, Dieu suscita un homme vraiment apostolique, aussi pieux que zélé.—un saint prêtre qui avait affronté tous les dangers et toutes les persécutions pendant le *règne de la terreur* et qui avait, comme par miracle, échappé à une mort certaine, soit sur l'échafaud, soit sur quelque affreux ponton de la Loire— pour l'établissement de si utiles communautés. L'abbé

Jacques-François Dujarié, (1) curé de Ruillé-sur-Loir, fut ce prêtre-là. Toutefois, la Société des Missionnaires diocésains ne put être fondée que plus tard et par un autre prêtre aussi zélé que M. Dujarié et orateur de premier ordre, M. Basile-Marie Moreau, (2) alors directeur au Grand-Séminaire du Mans et chanoine de la cathédrale. Cette Société existe encore, quoique connue sous un nom différent.

Vers l'année 1820, M. Dujarié commença à recueillir quelques pieuses filles de sa paroisse et des paroisses environnantes ayant déjà une certaine instruction et montrant des signes de vraie vocation religieuse pour l'instruction et l'éducation des jeunes filles. Ce fut là le premier noyau de la Congrégation des Sœurs de la Providence qui a fait et fait encore un bien immense dans nombre de diocèses de France et des États-Unis.

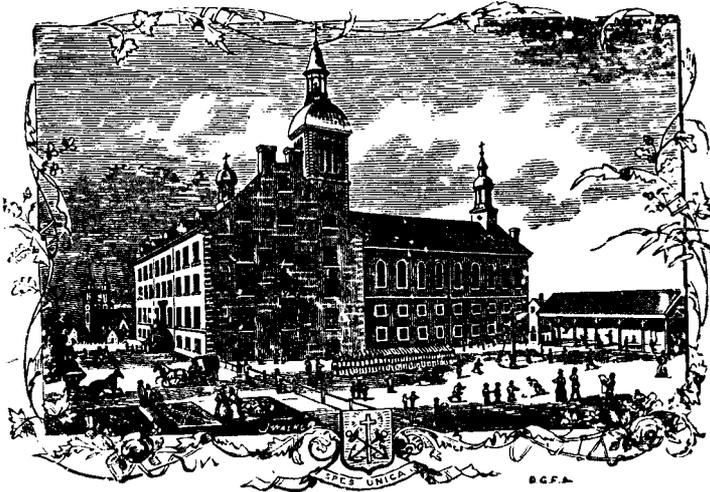
Vers la même époque, M. Dujarié fonda dans sa propre paroisse une Communauté d'hommes—de pieux laïques auxquels il donna le nom de " FRÈRES DE SAINT JOSEPH. Ce fut là son œuvre de prédilection. Ces Frères, après une formation religieuse et intellectuelle un peu hâtive, parfois, il faut bien l'avouer, devaient aider les curés ou desservants chargés de rétablir l'ordre dans les paroisses rurales, dans la restauration des églises et du culte extérieur, en qualité de sacristains-chantres ; dans l'instruction et l'éducation des enfants, en qualité de maîtres d'école. Pour prix de leur zèle, les Frères trouveraient eux-mêmes un abri assuré contre les dangers du

(1) M. J. F. Dujarié naquit à Sainte-Marie des bois, Mayenne, le 9 décembre 1767, et mourut le 17 février 1838, à N.-Dame de Sainte-Croix, au Mans, Sarthe, à l'âge de 70 ans, 2 mois et 8 jours. M. Dujarié, reçut le premier Frère de saint-Joseph le 15 juillet 1820, fonda la première école des Frères, à Ruillé en 1821, fit approuver légalement son Institut par le gouvernement en 1823, par Louis XVIII, alors roi de France.

Devenu vieux, M. Dujarié se démit de sa charge de premier Supérieur, le 31 août 1835, avec la permission de Mgr J.-Bte Bouvier, évêque du Mans : en remettant son Institut, pour en continuer l'Œuvre, à M. l'abbé Bazile Moreau, chanoine du Mans, qui transféra les Frères à Sainte-Croix du Mans, sur une propriété magnifique donnée pour cela, par M. l'abbé Delisle, où le Révd Père Moreau continua de développer la communauté en y admettant des prêtres. Elle prit alors le nom de Congrégation de Sainte-Croix, non seulement parce qu'elle a été fondée avec beaucoup de difficultés ou de croix, mais aussi parce que la propriété donnée à la communauté transférée, est dans la Paroisse de Sainte-Croix du Mans.

(2) Le T. R. Père Antoine-Bazile-Marie Moreau est né à Laigné en Blair, Sarthe, en 1799. Ordonné prêtre en 1821. Il fonda le monastère du Bon Pasteur du Mans en 1833. Il fut nommé Missionnaire Apostolique en 1846, par Pie IX. Il visita ses établissements en Amérique en 1857. Il fit approuver sa congrégation par Rome, le 18 juin 1855 et ses Règles le 13 mai 1857. Il donna sa démission de Supérieur Général en 1866. Un des Pères, devenu évêque : Mgr P. Dufal, lui succéda, et le T. R. Père Moreau mourut saintement au Mans, le 20 janvier 1873, à l'âge de 76 ans.

monde, au milieu de la paix et du silence de la retraite, sans rien attendre de plus ici-bas. Ce fut certainement le meilleur soulagement que l'on pût alors offrir au clergé débordé, comme il l'était, par des besoins de toute espèce. La Communauté des Frères de Saint-Joseph prit vite, comme d'ailleurs celle des Sœurs de la Providence, un accroissement considérable. En effet, telle fut la rapide augmentation de son personnel qu'en moins de huit ans d'existence, la Communauté des Frères comptait déjà trente-cinq établissements. De tous côtés, on signalait au zélé et pieux fondateur les immenses besoins de la jeunesse. Dans son extrême désir de courir au-devant du mal, afin d'en arrêter le progrès, M. Dujarié cédait



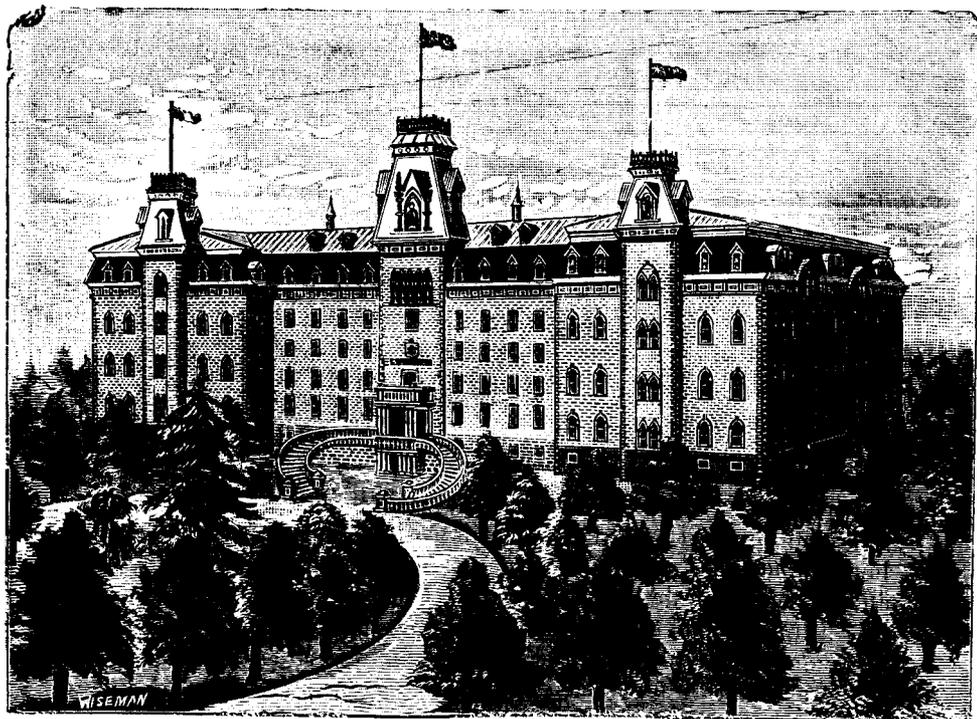
Ancien Collège Saint-Laurent.

souvent, quoiqu'à regret, aux pressantes sollicitations des curés et des communes. Il fallait hâter l'éducation des jeunes Frères, et leur donner mission, quand ils n'étaient encore que fort peu initiés aux observances de la vie religieuse et à une instruction soignée. Ce fut là un écueil sérieux qui milita naturellement contre l'affermissement de l'œuvre... Aussi, à l'occasion du changement de dynastie et des troubles politiques qui surgirent en 1830, un grand nombre de Frères quittèrent la Congrégation et rentrèrent dans le monde. Ce fut sur ces pénibles entrefaites que M. Dujarié, brisé par l'âge et les infirmités qui le tenaient alité pendant des mois, se démit de sa charge de supérieur des Frères, comme il s'était déjà démis de celle des Sœurs, et alla, plein de mérites et de vertus, finir ses jours dans la ville du Mans où son successeur, M. l'abbé Moreau

avait transporté sa communauté qui, sous la direction énergique, prudente et éclairée de ce nouveau Supérieur, se raffermir et s'accrut considérablement, avec la *Société naires* que M. l'abbé même fondée, comme vers le même temps. *Saint-Joseph* perdirent rée, pour former un reux rameaux de la RELIGIEUX DE SAINTE-gation qui fait le sujet



ment jusqu'au jour par consentement *mu-des Prêtres Mission-Moreau* avait lui-je l'ai dit plus haut, Dès lors, les *Frères de leur existence sépa-des beaux et vigou-CONGRÉGATION DES CROIX.* Cette Congréd- de cet article, se com-



Nouveau Collège de Saint-Laurent

posait originairement de trois branches distinctes : les Prêtres connus sous le nom de *Salvatoristes* de Sainte-Croix ; les Frères, sous celui de *Joséphites* de Sainte-Croix ; et les Sœurs, sous celui de *Marianites* de Sainte-Croix. Ces dernières se sont séparées en 1857. En 1872, les

deux autres branches ont abandonné les distinctions de *Salvatoristes* et *Joséphites* respectivement et ne sont connus depuis cette époque que sous l'unique appellation de " RELIGIEUX " — Pères et Frères — " DE SAINTE-CROIX." Presque tous les Frères de Saint-Joseph qui se sont fusionnés en 1836 ont persévéré jusqu'à leur mort dans la nouvelle Congrégation, et ont tous été des modèles de piété religieuse. Le dernier d'entre eux, entré en 1820, c'est-à-dire, *des premiers*, est mort en odeur de sainteté, à Notre-Dame, (Indiana,) en 1890, âgé de 96 ans.

### III. LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX EN CANADA SOUS L'UNION.

Le Canada a eu, comme tout le monde le sait, des jours de bien pénibles épreuves. Pour prouver que la fortune, la prospérité matérielle n'a pas toujours, surtout dans les premiers temps de la colonisation de notre patrie, souri à nos pères, les premiers colons, il suffit de dire qu'après plus d'un siècle et demi, la population canadienne-française, dans toute la Puissance, n'était guère que de 60,000 âmes. C'est peu, surtout si l'on considère le nombre toujours croissant des Français qui, à diverses époques, vinrent se fixer en Canada. Multiples sont les causes qui empêchèrent une plus rapide augmentation de la population franco-canadienne ; mais il n'entre pas dans notre plan de les indiquer ici, même sommairement. Qu'il suffise d'affirmer que ces causes ne venaient nullement des Canadiens eux-mêmes ; mais bien de la situation très précaire que leur faisaient les Indiens et la nature même du sol où ils se trouvaient fixés... Il est vrai que depuis la conquête—non à cause mais en *dépit* de la conquête—leur accroissement a été vraiment prodigieux, phénoménal. En moins d'un siècle et demi, ce nombre de 60.000 s'est élevé à plus de 2 millions ! Et l'on peut prévoir qu'en l'an 2000, il y aura dans l'Amérique du Nord plus de dix millions de nos concitoyens ! — Mais je reviens au Canada. Dans une étendue aussi considérable qu'est, nous ne dirons pas la Confédération du Canada, mais simplement la Province de Québec, on ne peut guère s'imaginer combien éparsée était la population canadienne-française, et combien laborieux était le ministère paroissial, même en 1840, époque comparativement récente. Les deux ou trois diocèses existant alors avaient une étendue immense, et les limites des paroisses étaient au moins le double de ce qu'elles sont aujourd'hui. A cela, il faut ajouter que le nombre des prêtres était fort restreint, et suffisait à peine à la besogne toujours croissante, grâce à l'augmentation de la population qui était hors de pair avec

l'accroissement assez lent du clergé, car celui-ci ne se recrutait que difficilement, vu le petit nombre de séminaires et de collèges dans notre pays.

Pour remédier à cette pénurie de prêtres, et pour multiplier les



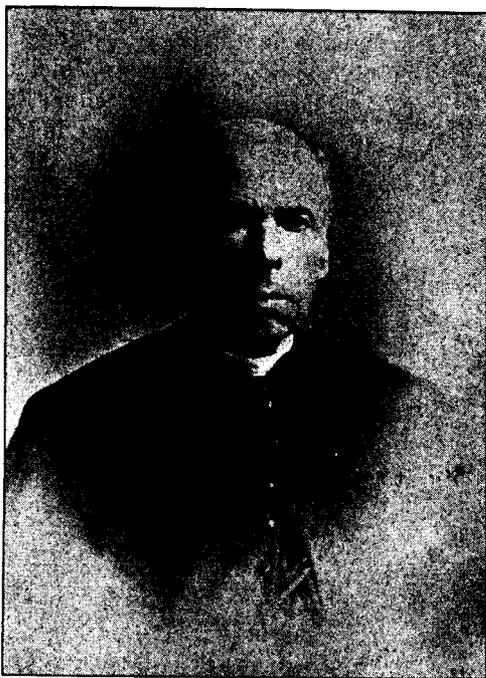
COLLÈGE DE SAINT LAURENT.—MUSÉE.

maisons d'éducation, les évêques se virent obligés de faire de pressants appels aux Congrégations d'hommes et de femmes, en France et en Belgique, pour en avoir des sujets aptes à fonder dans ce pays, soit des collèges, soit des couvents, soit des académies, voire même de

simples écoles primaires. C'est ainsi que, en 1847, le grand évêque Bourget, étant en France, alla au Mans solliciter auprès du T. R. P. Moreau, Supérieur-Général de la Congrégation de Sainte-Croix l'envoi dans son diocèse, — à Saint-Laurent — de quelques religieux et religieuses de sa congrégation pour y établir des écoles permanentes. Ce fut surtout à la requête formelle et souvent réitérée de messire Saint-Germain, le curé du lieu, que la demande fut faite. Le R. P. Moreau qui, déjà six ans auparavant, avait envoyé une petite colonie de ses religieux et religieuses aux Etats-Unis où ils étaient fermement établis, et où tout annonçait un brillant avenir qu'un demi-siècle de progrès gigantesques a pleinement justifié, se décida facilement à agréer la demande de l'évêque de Montréal. Voici en quels termes émus, le Supérieur-Général annonce à ses "chers Fils et chères Filles en Jésus-Christ" la visite à la Maison-Mère de Mgr Bourget "N'est-il pas enfin bien consolant de voir la Maison-Mère visitée par deux illustres prélats des missions lointaines, et notre Association naissante venir en aide à leur apostolat en fondant un collège à Montréal, (sic), au Canada, et un établissement d'orphelins à Orégon-City. Au moment même où j'écris ces lignes (23 janvier 1847), le P. Vérité, avec les Frères Urbain, Constantin, Antoine et André se rendent à Brest où les attend l'*Etoile de la Mer*, qui doit leur faire parcourir un trajet de six mille lieues, sans que néanmoins nous puissions affirmer qu'ils arriveront à temps au rendez-vous"... Ils n'arrivèrent point à temps, et furent forcés de retourner au Mans, où on les adjoignit à ceux qui étaient désignés pour accompagner Mgr. Bourget, qui allait incessamment retourner au Canada. C'est ainsi que, au lieu de six, Monseigneur en emmena dix, dont deux Pères et huit Frères. Voici maintenant ce que la chronique du temps marque: "Le 27 mai, (1847) le saint évêque de Montréal, Mgr. Ignace Bourget arriva d'Europe. Il fit le trajet de Saint-Jean à Laprairie par ce premier tronçon de chemin de fer canadien. Il traversa le fleuve sur le vapeur "Prince Albert," et débarqua dans sa ville épiscopale au milieu d'une grande démonstration de joie de ses heureux diocésains, accompagné de plusieurs religieux de différents Ordres, parmi lesquels il y avait pour Saint-Laurent deux Pères et huit Frères de Sainte-Croix."

Comme pour toutes les grandes œuvres de Dieu et d'avenir, le commencement fut pauvre et pénible. Rien n'était bien aménagé pour recevoir un nombre comparativement considérable de Religieux. M. Saint-Germain, malgré sa grande générosité et son extrême bon vouloir n'avait trouvé rien de mieux à leur offrir, comme gîte provisoire, qu'une petite maison de pierre à deux étages qui subsiste

encore aujourd'hui, et qui est la propriété de M. Arthur Goyer où il y tient une épicerie. Dès le 1<sup>er</sup> juillet de cette première année, les Religieux ouvrirent une école avec trente externes ! L'année suivante, il y eut dix pensionnaires et un bon nombre d'externes. Tel fut le grain de sénevé qui, jeté en terre en 1847, est devenu, Dieu aidant, un grand et bel arbre en l'an de grâce 1895. Le Supérieur de la première colonie fut le R. P. Augustin Vérité, un religieux d'une grande aménité de caractère, de beaucoup de vertus et de connaissances aussi variées que solides. Après



**R. P. JOSEPH RÉZÉ,**  
né à Sablé-Sartine, France le 23 février, 1814.

deux ans de séjour en Canada, cet excellent Père fut envoyé au Bengale Oriental, en qualité de Vicaire Apostolique. Revenant fort malade en France, il mourut sur mer en 1858. Ce fut une grande perte et pour le Bengale et pour la Congrégation de Sainte-Croix. De cette première colonie de Religieux, il ne reste que le très cher Frère Aldéric si avantageusement connu à Montréal et ailleurs, et dont les aptitudes pédagogiques et l'universalité des connaissances usuelles, aussi bien que l'esprit enjoué et vif, le font beaucoup estimer de tous ceux qui le con-

naissent ; et qui, à Montréal surtout, ne connaît ce digne religieux à l'air très avenant, à la démarche rapide et distinguée, au teint encore très frais ? On lui donnerait une quarantaine d'années, et il en aura bientôt 70 ! Sa résidence est à la maison provinciale, Côte-des-Neiges, où il remplit, depuis bien des années, l'honorable fonction de Secrétaire Provincial.

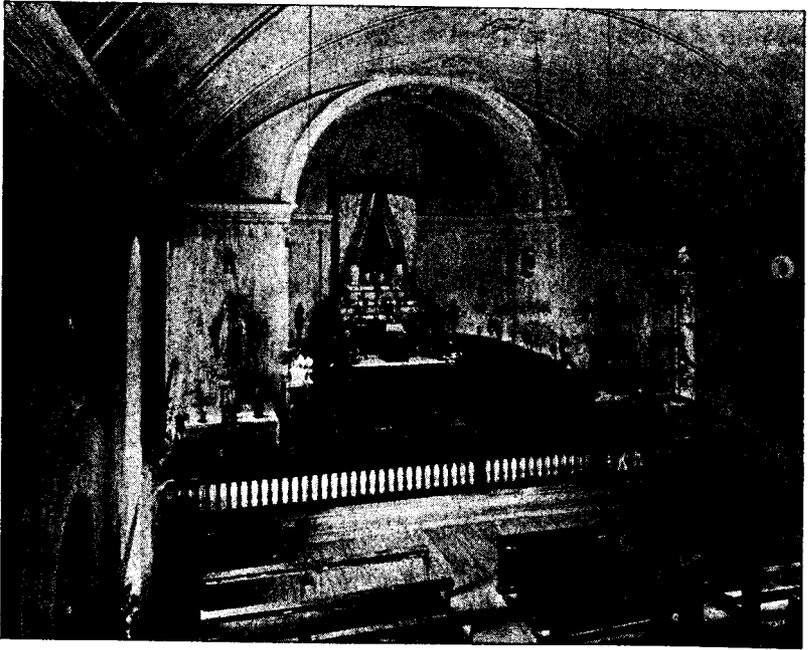
La deuxième colonie pour le Canada partit du Mans le 6 juin 1848, sous la direction du R. P. Drouelle, comme visiteur, le même

qui bientôt allait être envoyé à la Guadeloupe, par le gouvernement français en qualité de Préfet Apostolique. Cette colonie se composait de deux Pères, de cinq Frères et de trois Sœurs. De tous ces nouveaux arrivés à Saint-Laurent, il ne reste en ce monde que les bons frères Bruno et Jean, tous les deux encore fort vigoureux et travailleurs infatigables, quoique avancés en âge, surtout le premier qui est plus que septuagénaire. L'année suivante, le 8 juin 1849, s'embarquèrent au Hâvre pour le Canada deux Pères et trois Sœurs. L'un de ces Pères était le Rév. Joseph Rezé, désigné pour remplacer le Père Vérité dans la charge de Supérieur à Saint-Laurent où il a résidé pendant près d'un quart de siècle, soit comme Supérieur, soit comme Provincial. Il vit maintenant retiré à la maison provinciale de la Côte-des-Neiges où il se prépare dans le silence, le recueillement et la prière à paraître devant le Divin Maître qu'il a si bien aimé et fait aimer, servi et fait servir pendant tant d'années d'une vie strictement laborieuse et édifiante. Il est âgé de plus de quatre-vingts ans.

A partir de cette époque, c'est-à-dire de 1850, l'accroissement du personnel, tant élèves que professeurs, et les progrès matériels de l'Établissement de Saint-Laurent ne se sont jamais ralentis. Pendant les sept ou huit premières années, les Religieux étaient trop peu nombreux pour pouvoir donner un enseignement classique complet; ils durent se confiner aux branches du cours commercial et du cours industriel pratique. Cependant le personnel de l'établissement s'était accru considérablement et le nombre des élèves augmentant de jour en jour et réclamant l'extension des cours d'instruction, il fut résolu d'obtenir une charte érigeant l'Institution en collège classique. Ce changement, ou plutôt cette extension, se fit sans friction et tout naturellement: on répondait par là à la demande d'un grand nombre de familles du Canada et des États-Unis, et à l'esprit des règles des RR. PP. de la dite Congrégation. Depuis lors, l'enseignement complet des diverses branches des cours préparatoire, commercial et classique s'est maintenu sans interruption jusqu'à ce jour. Une chose, surtout, qui a valu au collège de Saint-Laurent la chaleureuse approbation du public en général et du gouvernement provincial en particulier, c'est que l'enseignement de toutes les branches des divers cours se fait dans les deux langues—chose qui, croyons-nous, ne se fait nulle part ailleurs en Canada. Ce système bilingual demande un bien grand personnel; mais il offre, ainsi qu'on le comprend facilement, tant d'avantages précieux pour les élèves de langues française et anglaise qu'il ne sera certainement jamais discontinué, malgré les fortes dépenses qu'il entraîne nécessairement.

Dès le lendemain de leur arrivée à Saint-Laurent, les bons Pères et Frères se mirent résolument à l'œuvre pour se mettre, eux et leurs élèves, un peu moins à l'étroit ; car leur petite et chétive demeure était à peine assez grande pour loger les seuls Religieux. Force fut donc de construire à la hâte et temporairement de grandes salles d'étude et de classe et des dortoirs : ce qui fut fait en quelques mois ; mais tout cela n'était évidemment que temporaire.

En 1852, on jeta dans un terrain bas et inculte (n'ayant pas le choix du site, on accepta ce qui était offert gratuitement) les fonde-



COLLÈGE DE SAINT-LAURENT.—CHAPELLE.

ments de l'édifice qui subsiste encore, et qui constitue, au moins les deux premiers étages, la partie centrale du présent collège. Tout était à créer ; mais grâce à beaucoup d'énergie et de zèle, tout prit, en peu de temps et comme par enchantement, un aspect nouveau ; le terrain tout autour de l'édifice fut élevé de plus de cinq pieds ; des bosquets touffus et des jardins fleuristes et potagers remplacèrent les faibles roseaux qui croissaient dans l'eau croupissante des marécages : c'était presque un petit Eden où, quelques mois auparavant, s'étendait un terrain bas et inculte. Cet édifice en pierre de taille à deux étages et demi faisait déjà, disent les anciens, un fort

bel effet, surtout en le comparant à la petite maison de pierres brutes qu'on venait d'abandonner. Cependant cette bâtisse ne suffisait plus, en 1862, à loger les nombreux élèves qui se présentaient. Il fallut, aux vacances de cette année scolaire, élever l'édifice de deux étages; et l'année suivante ajouter un grand corps de bâtiment pour servir de chapelle et à diverses autres fins. En 1867, le nombre des pensionnaires devenant de plus en plus considérable (il atteignit presque le nombre de 300 en 1868, et de 400 en 1874,) il fallut bâtir à la hâte l'édifice de briques qui sert et qui sert encore de salles d'étude et de récréation pour les grands et de dortoirs pour les demi-pensionnaires. En 1882, on construisit la magnifique aile que l'on admire tant en venant de Montréal, et on ajouta encore un étage complet et un étage en mansarde à l'ancien édifice. L'année prochaine verra sans doute, s'il plaît à Dieu, d'autres fort importantes constructions. Ce fut surtout sous la prudente et active administration du R. P. Beaudet, alors Supérieur du collège, que cette extraordinaire expansion eut lieu. Cet excellent Religieux remplit maintenant, avec autant de douceur que d'habileté et de fermeté les hautes fonctions de Provincial pour le Canada, en même temps qu'il reste curé de la grande et bonne paroisse de Saint-Laurent. D'autres Religieux, remarquables par leurs vertus, leur savoir et leurs talents supérieurs—pour ne parler que de ceux qui ont quitté cette vie mortelle—ont laissé de bons souvenirs à Saint-Laurent. On doit citer, entre autres, les RR. PP. Villandre, Colovin, Walsh, Louage, etc.

#### IV. LA CONGRÉGATION DE SAINTE-CROIX EN CANADA APRÈS L'UNION.

Les Religieux de Sainte-Croix, établis ainsi fermement à Saint-Laurent durent, par la force même des circonstances, s'essaimer vite; car on les demandait de toutes part. Le premier essaim important qui sortit de la ruche de Saint-Laurent alla se fixer au loin, à Memramcook, dans le Nouveau-Brunswick.

Voici ce que nous lisons, au sujet de cette fondation, dans le très intéressant ouvrage intitulé, "L'Album-Souvenir de la Société de Saint-Jean-Baptiste, Memramcook :

" Dans le cours de l'été 1863, Mgr Sweeny fit un voyage à New-York, où les décrets de la divine Providence voulurent qu'il fit la rencontre du Visiteur-Général de la Congrégation de Sainte-Croix, le R. P. Charles Moreau, de passage en cette ville. Le bon évêque profita de cette rencontre providentielle pour faire part au dit Père des démarches qu'il comptait faire pour placer une com-

munauté religieuse enseignante à Memramcook ; et il le pria de vouloir bien faire, en son nom, une proposition en ce sens au Supérieur-Général de sa Congrégation. La demande de Mgr Sweeny ayant été acceptée, le T. R. P. Général envoya, à l'automne de l'année 1863 au R. P. Lefebvre, qui était alors occupé à donner des missions en divers endroits de la Province de Québec, l'ordre de se tenir prêt à partir pour Memramcook, N. B., en qualité de curé de cette paroisse et de supérieur du nouvel établissement que la Congrégation venait de décider de fonder en cet endroit. Mais le départ du R. P. Lefebvre de Saint-Laurent ne s'effectua que le 27 mai de l'année 1864, et dans les circonstances suivantes :



COLLÈGE DE SAINT-LAURENT.—CLASSE DE PHYSIQUE.

Mgr Sweeny, voyant que l'on acquiesçait à ses instances, voulut se rendre jusqu'à Montréal au-devant des futurs ouvriers qui étaient destinés à travailler, sous sa paternelle direction, à cette partie du ministère commun confiée à son zèle ardent et à sa sollicitude pastorale. Sa Grandeur arriva à Montréal le 24 mai, et se rendit directement à Saint-Laurent, afin de faire la connaissance du sujet qui lui était destiné. Le Père Lefebvre était alors absent, se trouvant à Saint-Jacques-le-Mineur où il donnait une mission. C'est là qu'il reçut la dépêche de venir sans délai à l'évêché de Montréal où

l'attendait l'évêque de Saint-Jean. La première question que lui fit Mgr Sweeny fut celle-ci : " Savez-vous l'anglais ? " La réponse fut négative: ce qui parut un peu déconcerter le bon évêque. Mais sur l'observation qu'il serait possible de l'apprendre, celui-ci parut reprendre courage ; cependant on doit à la vérité de dire que cette possibilité ne devint jamais complètement une réalité... Laissons maintenant le R. P. Lefebvre raconter lui-même, dans une lettre écrite en 1870, sa réception à Memramcook et l'état dans lequel il trouva le bâtiment qui devait servir de collège, et les difficultés qu'il lui fallut surmonter dès son arrivée en ce lieu :

" En arrivant à Memramcook, nous descendîmes " (ils étaient sept, quatre Pères et trois Frères) " à la maison curiale où nous fûmes reçus par le digne M. Lafrance, missionnaire de ce lieu depuis douze ans, et fondateur de l'établissement dont je venais prendre la direction. Ce respectable prêtre nous reçut avec tous les égards de la charité la plus délicate et l'expression de la joie la plus sincère. Ses vœux étaient enfin exaucés : il allait voir le fruit de ses sueurs arriver à maturité ; car dans son désir ardent de venir en aide aux religieuses populations acadiennes-françaises, il avait depuis longtemps formé le pieux et patriotique projet de fonder un collège, afin de procurer à la jeunesse un moyen efficace d'acquérir les connaissances qui font, tout à la fois, le bon chrétien et le citoyen intègre, utile et vertueux ; et afin d'assurer, autant que possible, la réussite de cette idée, il employa le fruit de ses rigoureuses épargnes à l'acquisition d'une belle propriété sur laquelle il érigea une maison en bois de quarante cinq pieds sur trente, ayant deux étages outre les mansardes, et une allonge de vingt quatre pieds sur vingt, aussi à deux étages. Mais des circonstances *incontrôlables* devaient laisser inhabitée cette nouvelle maison destinée à servir de pierre d'attente au futur collège, et cela pendant deux longues années.....

" Après avoir minutieusement examiné toutes choses, je me mis immédiatement à l'œuvre. Le plus embarrassant était de savoir par où commencer cette rude besogne ; car tout était à créer... L'état de dégradation où se trouvait la maison réclamait mon attention ; car devant servir et de communauté et de collège, il fallait bien m'en occuper ou m'exposer à ne pas ouvrir les classes à l'automne, selon qu'il avait été convenu ; Mais comment réaliser ce projet ? Les moyens pécuniaires me faisaient complètement défaut : tout mon avoir consistait alors en vingt écus américains qui, convertis en monnaie canadienne, se réduisaient à huit dollars "... Pour ne pas étendre ce récit plus loin qu'il ne faut, disons que le collège de



Portrait du R. P. GILBERT FRANÇAIS, supérieur général des cleres de Sainte-Croix. (1)

(1) Le T. Révd Père Gilbert Français, Supr. Général, C. S. C., est né en Bretagne le 4 février 1849, à Loudeac, Côtes-du-Nord, France. Religieux des C. S. C. depuis 1868; il fut ordonné prêtre le 12 mai 1872. Il fut nommé Supérieur du Collège Sainte-Croix de Neuilly, Paris, en 1880. Succédant au Révd Père Louis Champeau, qui avait fondé ce Collège en 1850, en 1886 il vint aux Etats-Unis, délégué au Chapitre Général, tenu à Notre-Dame, Indiana,—et à celui tenu en 1892, où il fut élu Supérieur Général de la Congrégation de Sainte-Croix; mais il ne prit cette charge qu'après la mort du T. R. Père Sorin, le 31 octobre 1893. Il revint au Nouveau-Monde visiter les établissements de la Congrégation aux Etats-Unis et au Canada, en novembre 1894. Il y est encore en ce moment.

Memramcook, a éprouvé, au commencement, les mêmes difficultés, la même pauvreté, la même indigence que le collège de Saint-Laurent ; et, comme le collège de Saint-Laurent, il a pu, avec l'aide de Dieu et le dévouement absolu de ses Religieux, surmonter tous les obstacles, s'assurer des ressources et s'agrandir notablement. Aujourd'hui, le collège de saint Joseph à Memramcook est une institution des plus prospères, et qui fait un bien immense en Acadie. Il est établi absolument sur les mêmes bases, et suit les mêmes cours d'étude que le collège de Saint-Laurent.

On ne tarda pas longtemps à s'apercevoir au collège de Saint-Laurent qu'un bon nombre d'élèves étaient trop jeunes pour les laisser en compagnie d'élèves plus âgés qu'eux, quoique encore rangés dans la division "des moyens." On convint donc de créer une succursale du collège de Saint-Laurent où les jeunes enfants de cinq à onze ans seraient reçus et à qui on enseignerait le français et l'anglais, ainsi que les autres branches élémentaires comme préparation aux cours commercial et classique. L'hôtel Bellevue à la Côte-des-Neiges était offert en vente ; on en fit l'acquisition en 1869. Depuis, cet hôtel s'est transformé en un magnifique et vaste corps de bâtiments qui sert non seulement de collège ou académie mais aussi de maison provinciale.

Devant absolument nous restreindre, nous ne ferons que simple mention des autres importants établissements de la Congrégation de Sainte-Croix dans cette Province de Québec : les collèges commerciaux de Farnham, de Saint-Césaire, de Sorel, de Saint-Aimé, etc.

#### CONCLUSION.

Cette notice, tout incomplète qu'elle est, donne néanmoins une idée assez satisfaisante, croyons-nous, de l'établissement de la Congrégation de Sainte-Croix en Canada, de son importance au point de vue de l'éducation et de sa complète identification avec toutes les aspirations légitimes des Canadiens-français. On ne peut que souhaiter la continuation toujours de plus en plus étendue et glorieuse de son action bienfaisante, non seulement dans la Province de Québec qui a reçu les prémices de son utile et substantiel enseignement commercial et classique, mais encore dans toute la Confédération du Canada.

J. C. C.

## LA DANSE DE MAI A DONRÉMY <sup>(1)</sup>

---

**N**ON loin de Donrémy, dans la forêt touffue, croissait un vieux chêne qui inspirait aux villageois une sorte de vénération. Ils l'appelaient le Beau-Mai, et chaque année au retour du printemps, ils célébraient une fête en son honneur. D'antiques traditions rapportaient à son sujet mille faits merveilleux que les vieillards transmettaient à leurs enfants comme un dépôt du passé. Ils assuraient que sur ses branches avait cru le gui sacré et que les druidesses s'étaient abritées sous son ombrage. Plusieurs fois même on avait aperçu de grands fantômes blancs apparaître entre ses rameaux, et l'on ajoutait tout bas que les fées du voisinage y venaient tenir leur conseil durant la nuit.

Une des premières années du XV<sup>e</sup> siècle en ramenant le mois des fleurs ramena aussi la fête du Beau-Mai, et les habitants de Donrémy se disposèrent à payer au vieil arbre leur tribut traditionnel.

A peine le soleil a-t-il commencé à dorer la cime des montagnes, que le seigneur de Bourlimont, accompagné de sa famille et suivi de la jeunesse du pays, vient animer par sa présence les réjouissances de la journée. Bientôt de nombreux groupes se forment ici, à l'ombre d'un bosquet de coudriers, de jeunes hommes parlent avec animation, ils s'occupent de politique et se communiquent leurs projets pour défendre le pays en cas d'attaque. Plus loin, ce sont des jeunes filles, puis des vieillards qui veulent eux aussi fêter le Beau-Mai ; leurs regards se portent avec tendresse sur les jeunes enfants qui s'ébattent dans la prairie.

Au milieu de cette troupe joyeuse, une petite fille se faisait remarquer par sa souplesse, son agilité, sa gaîté. Légère comme le papillon, elle folâtre dans la prairie et revient chargée de fleurs. Aidée de ses compagnes, elle les tresse en guirlandes qu'elle suspend aux rameaux du Beau-Mai ; puis elle orne son tronc de bouquets et de mousse. Tous les préparatifs achevés, les danses commencent au son de la flûte et les jeunes enfants se tenant par la main forment autour de l'arbre une ronde animée.

(1) Les gravures qui ornent ce trait de la vie de Jeanne d'Arc, si gentiment raconté par notre aimable collaboratrice, sont reproduites de *l'Histoire de notre petite sœur Jeanne d'Arc*, par Marie-Edmée. Nous ne saurions trop recommander ce beau livre, il devrait être entre les mains de tous les enfants.

La journée se passe en jeux, en festins, en divertissements de toutes sortes. Déjà le soleil a disparu, il faut songer au départ. Chacun se disperse et bientôt la prairie est déserte. Jeanne reprend la dernière le sentier isolé qui conduit à sa chaumière. " Que je me suis amusée se dit-elle en cheminant, il fait si bon sauter sur



l'herbe!... Puis regardant le ciel: assurément on doit danser là-haut, car les anges sont plus légers que nous, les nuages plus doux que le gazon de nos prairies et les étoiles moins épineuses que l'églantine de nos buissons. Que je voudrais être un ange!... et elle soupira.

Un soupir lui répondit. Etonnée, Jeanne se tourna vivement. Que vit-elle ? Un homme couché sur le bord d'une fosse et baigné dans son sang. "Pauvre homme, lui dit-elle, qui vous a traité ainsi ?— Regarde, répondit le blessé d'une voix mourante, ne vois-tu pas des soldats fuyant vers Vaucouleurs ? Ce sont eux qui, me trouvant seul et sans défense, ont assouvi sur moi leur haine sauvage.



—Les Anglais se sont donc avancés jusqu'ici, demanda Jeanne effrayée ?

—Non, ceux-là sont les hommes de Bourgogne, brigands dont le pays est couvert, et qui, demain peut-être, feront périr ton père,

livreront aux flammes ta chaumière et disperseront tes troupeaux. Va, enfant, ajouta-t-il d'une voix presque éteinte, va dire au village que près d'ici un pauvre homme se meurt et Dieu te bénira."

Jeanne s'éloignait, mais s'arrêtant soudain.—Etiez-vous ici lui demanda-t-elle, quand nous jouions dans la prairie, et avez-vous entendu la danse de Mai?—Oui, lui répondit-il, vos cris de joie arrivaient jusqu'à moi tandis que je tombais sous les coups des routiers.—Pardon, pauvre homme, reprit Jeanne émue jusqu'aux larmes, ah ! si nous avions pu deviner ce malheur, et, plus prompte que l'éclair, elle s'élança vers le village en se promettant de ne plus danser.

Elle tint parole, et l'année suivante ne la vit pas revenir auprès de l'arbre séculaire. Elle devint triste et pensive ; souvent elle interrogeait les voyageurs qui s'arrêtaient chez son père ; elle s'informait des succès des Anglais et demandait des nouvelles du gentil Dauphin. Assise dans le jardin, souvent sa main tremblante abandonnait la quenouille pour essuyer les pleurs qui coulaient de ses yeux. Si parfois elle cueillait des fleurs, c'était pour en orner l'autel de Notre-Dame de Vermont. Elle aimait à conduire son troupeau dans quelque lieu isolé, et alors elle soupirait ou s'entretenait à voix basse avec des personnages invisibles.

Quels étaient ces visiteurs mystérieux ? Elle l'a dit plus tard, c'étaient saint Michel, sainte Marguerite et sainte Geneviève. Que lui révélaient-ils ? Sans doute les destinées de sa patrie et la sublime mission qu'elle était appelée à remplir ; car la petite bergère de Donrémy devait être la libératrice de la France, la Pucelle d'Orléans, l'héroïque Jeanne d'Arc.

#### REINE BERNARD.



## CHRONIQUE DU MOIS

---

I.—Nouvelles de Rome. II.—Autriche. III.—Espagne. IV.—France. V.—Les fêtes de Kiel. VI.—Canada ; Terre-Neuve ; la question des écoles.

En ce moment on organise toute une campagne de nouvelles fausses et à tendances, sur le compte du Vatican. Le centre de toute cette agitation réside à la *Consulta* et l'on se sert même de la diplomatie pour mieux écouler la fausse marchandise. On ne saurait donc assez se tenir sur ses gardes en ce moment soit vis-à-vis des agences, soit à propos d'articles de journaux parlant du Vatican.

En France même certain journal, qui se prétend grave et sérieux, est tombé inconsciemment dans le trébuchet par des articles sur la diplomatie à Rome. Il faut aussi se souvenir sans cesse qu'une grande partie des nouvelles italiennes et vaticanes sont transmises à l'*Agence Havas* par le canal de l'*Agence Stefani*. Cette agence italienne est complètement entre les mains du gouvernement italien, qui lui fait faire un service *très spécial* de nouvelles du Vatican.

On est capable d'inventer tout dans ces officines italiennes qui ont comme spécialité les nouvelles alarmantes sur la santé du Pape.

Comme divers indices font croire qu'une campagne de ce genre va s'ouvrir, il est bon d'en prévenir le public.

En ce moment le Pape se porte à merveille, il multiplie les audiences privées et célèbre deux fois par semaine la messe devant un certain nombre de personnes. Comme les chaleurs deviennent plus fortes, le Souverain Pontife a commencé à prolonger son séjour dans les jardins du Vatican et s'est installé dans le petit appartement au fond du jardin, suspendant pour quelques jours les audiences.

La période électorale est close en Italie. Le résultat général des élections satisfera et ne satisfera pas le gouvernement. Le clan ministériel aura bien il est vrai, le nombre pour lui, car il comptera les deux tiers de la nouvelle Chambre, mais l'opposition revient de son côté aussi nombreuse que précédemment. Elle reste composée

des mêmes hommes sauf le groupe Zanardelli, fort maltraité, et reste commandée par les mêmes chefs. Les socialistes ont réussi à doubler leur nombre: ils étaient huit et sont maintenant seize. C'est peu, si l'on veut, mais c'est encore beaucoup, si l'on songe que le gouvernement a déployé contre eux toutes les ressources que lui donne la possession du pouvoir. Il y a là une preuve que la lutte ouverte et face à face contre le socialisme n'est, pas plus en Italie qu'ailleurs, la meilleure façon de le combattre.

Le Parlement italien a été réouvert, et, selon l'usage, le roi Humbert s'est rendu en grand train de carrosses dorés, du Quirinal à Montecitorio.

Le discours de la couronne est une belle pièce de rhétorique, vague et indécise, composée par M. Crispi et récitée par le roi.

Bien des gens ont eu le sourire sur les lèvres en lisant cette phrase: " Par notre volonté l'Europe respire la paix!! " Sans commentaires! Mais vraiment nous ignorions cela jusqu'à ce jour.

Tout le discours est plein de cette même emphase, qui dénote la mégalomanie, mais on ne lui donne aucune importance.

Cavallotti, qui promet une trêve avec les scandales, prétend que Crispi tombera prochainement par la volonté de la Chambre et qu'il est, par conséquent, inutile de l'étrangler avec le cordon Herz. Nous verrons cela aux premières escarmouches. Mais si Cavallotti est fin, Crispi, de son côté, a encore plus d'un tour dans son sac.

\* \* \*

Les journaux de Vienne font grand bruit d'un projet de réforme électorale pour l'ensemble des provinces autrichiennes qu'une commission nommée par le Reichsrath est en train d'élaborer. Ce projet aurait pour but de donner satisfaction aux petits contribuables que le cens actuel prive du droit de voter, et aux ouvriers, membres de diverses corporations ou associations. Le nombre des électeurs ouvriers serait environ de 650,000, et celui des électeurs cultivateurs de 1,200,000. Sur les 47 nouveaux sièges qui seront affectés à cette nouvelle catégorie d'électeurs, et qui porteront de 353 à 400 le nombre des députés autrichiens, 34 seront accordés aux 1,200,000 petits propriétaires, et 13 seulement, aux ouvriers. Le petit nombre de sièges qui leur seront attribués ne semble pas devoir apaiser les revendications des ouvriers. D'autre part, le projet de réforme électorale impliquant un changement de la constitution autrichienne, nécessite de ce fait, pour obtenir force de loi, une majorité des deux tiers des votants. Aussi les journaux, même ministériels, lui promettent-ils un échec final.

\* \* \*

En Espagne, le ministère Canovas a été mis en minorité aux Cortès, à la suite du refus qu'il avait formulé de communiquer à la Chambre certains documents relatifs au ministère de la justice. Soixante-dix-huit voix ministérielles se sont prononcées contre le ministère. On prétend que, malgré ce vote, le gouvernement ne donnera pas sa démission, car il avait, dit-on, accepté le pouvoir sans posséder la majorité de la Chambre. Mais tout le monde s'accorde à regarder sa situation comme désormais très difficile.

\* \* \*

En France, la situation intérieure, de quelque côté qu'on la considère, n'est présentement ni brillante ni rassurante. Pour ce qui regarde spécialement les catholiques, ou peut dire qu'elle prête à des commentaires pessimistes. Les divisions se multiplient et les dissentiments s'expriment avec une âpreté croissante.

A ce propos, on ne peut dissimuler que ce qu'on appelle "la politique pontificale" ou "la politique de ralliement" ne se resente fâcheusement de ce fait que le gouvernement actuel de la République poursuit, au moins à titre d'héritage, la politique sectaire de ses devanciers du régime opportuniste et radical. C'est un fait et il y a devoir de le constater.

Aussi ne faut-il pas trop s'étonner si parmi les catholiques en général, clergé et laïques, et qu'on ne s'y trompe pas, parmi les plus disposés à marcher droitement dans les voies tracées par les grandes initiatives de Léon XIII, on remarque un mouvement d'hésitation et presque de recul.

Comment pourrait-il en être autrement? Les foules quelles qu'elles soient, sont mobiles et nerveuses; le courant des impressions s'y dessine toujours avec une violence qui laisse peu de prise à l'action de la raison. Les gouvernants français semblent tenir si peu de compte des directions pontificales que beaucoup se disent: A quoi bon? Sans doute le Pape n'a dicté ces directions que pour des motifs d'ordre très supérieur à toute considération politique, proprement dite, mais, en fait, il n'est pas douteux qu'il a ainsi donné pour l'établissement définitif de la République en France un concours tout-puissant, et ce qui le prouve, c'est la fureur des partis contraires. Or comment la République reconnaît-elle un pareil bienfait? Par la persécution continuée. En vérité, il faudrait à l'opinion catholique un bien grand sang-froid pour ne pas s'émouvoir en face d'un tel résultat.

Une interpellation du parti socialiste sur la politique étrangère de la France a eu, le 11, après une longue discussion, la conclusion prévue et le succès qu'elle méritait : une majorité considérable a donné gain de cause au ministère ; l'ordre du jour proposé par M. Trélat, " approuvant les déclarations du gouvernement, " a été voté par 345 voix contre 102.

C'est cet ordre du jour que toute la Droite, à l'exemple de Mgr d'Hulst, eût dû voter sans hésitation, au lieu de s'abstenir en grande partie comme elle a fait.

Les députés catholiques et conservateurs, de toute nuance, devraient avoir plus que personne pour principe, pour règle de conduite, que toutes les fois qu'il s'agit des affaires de la France à l'extérieur, de son rôle vis-à-vis des nations étrangères, l'esprit de parti doit faire silence et se hâter de remiser ses rancunes personnelles, ses passions particulières, ses colères et ses ressentiments politiques même les plus légitimes, la patrie étant au-dessus de tout cela. Il faut alors ne considérer que l'honneur du pays, que ses intérêts, que sa grandeur. Si la Droite, il y a quatorze ans, n'eût pas, dans une heure d'aberration, mis en oubli ce principe sacré, elle ne se fût pas laissé entraîner à contre-signer de ses votes le fatal abandon de l'Égypte.

Dans l'interpellation des socialistes, entre les sophismes pitoyables, contradictoires, que M. Millerand a débités avec une gravité creuse que MM. Flourens et Goblet ont répétés par ignorance, par pauvreté intellectuelle manifeste, et les raisons politiques, précises, habiles et fortes que le ministre des affaires étrangères et le président du conseil leur ont opposées, il semble qu'il était nécessaire de prendre parti ; c'est du moins ce qu'a su faire avec courage Mgr d'Hulst et ce qu'il a heureusement expliqué par les paroles suivantes, en motivant son vote :

" La France a subi une mutilation douloureuse. Elle doit y penser toujours et se tenir prête pour l'heure de la lutte ; mais, en attendant, j'estime qu'il est de sa dignité et de son intérêt de faire en Europe et dans le reste du monde exactement ce qu'elle ferait si elle n'avait pas perdu deux provinces. Cela ne l'empêchera pas de les reconquérir, au contraire.

" Il serait temps d'avoir une politique raisonnable et de n'abandonner pas tout au sentiment. Le gouvernement me paraît avoir eu le mérite de le comprendre, et c'est pourquoi sa politique, quoiqu'elle soit la sienne, sera aussi la mienne."

C'est en effet ainsi que doit agir un patriotisme réfléchi et clairvoyant.

\* \* \*

Les fêtes de Kiel qui ont donné lieu à cette interpellation à la Chambre française et à toute une campagne dans la presse, ont été brillantes et pas le plus petit incident ne s'est produit.

L'empereur Guillaume aurait dit à M. Herbette, ambassadeur français à Berlin : " Je suis heureux d'assister avec vous à l'inauguration du canal, en présence de l'escadre française qui attire une si grande attention. J'ai l'espoir que cette inauguration ne sera pas la dernière à laquelle nous assisterons ensemble pour la cause de la paix et l'honneur de la civilisation."

Les journaux, d'une manière générale, regardent ce discours de l'empereur Guillaume comme inspiré par le désir d'être agréable à la France, plutôt que comme l'expression de ses vrais sentiments.

L'*Estafette* dit qu'il est nécessaire, pour la réalisation des souhaits exprimés par l'empereur Guillaume, que la France et l'Allemagne soient réconciliées, c'est-à-dire que la question d'Alsace et Lorraine soit définitivement réglée.

Le *Soleil* remarque qu'en dépit des paroles pacifiques de l'empereur, certaines personnes font observer que des fêtes paisibles ont souvent précédé de terribles guerres.

Le *Rappel* dit que l'Europe ne croit pas que le désir de la paix soit le seul objet qui ait poussé à la construction du canal de la Baltique.

La *Paix* dit que l'empereur Guillaume désire la paix, mais que la république seule peut donner la paix universelle à la fraternité des peuples.

\* \* \*

Les négociations entre Terre-Neuve et le Canada sont pour le moment rompues. Le Canada a refusé d'assumer le poids des difficultés financières dans lesquelles se débat le gouvernement de Terre-Neuve. Cependant les négociations se sont poursuivies assez loin, et un moment on a cru de part et d'autre qu'une solution satisfaisante interviendrait. Sir William Whiteway, premier ministre de l'île, demandait que le Canada prît sous sa responsabilité les 15 millions de dette dont les intérêts grèvent lourdement le budget de Terre-Neuve. Le Dominion a offert de couvrir la dette de l'île jusqu'à concurrence de 12 millions ; mais les Terre-Neuviens n'ont pas voulu accepter cette combinaison. Ils ont en conséquence tourné leurs regards vers la mère-patrie qui, pour le moment ne semble pas écouter, d'une oreille attentive, les lamentations de sa plus vieille colonie.

\*\*

Mgr Gravel, évêque de Nicolet ayant adressé à la Propagande un mémoire sur la question des écoles catholiques, au Manitoba. a reçu la réponse suivante :

“ Rome, 14 mars 1895.

“ Illustrissime et révérendissime seigneur,

“ La sainte Congrégation de la Propagande sait combien pénibles sont pour les catholiques du Manitoba certaines lois scolaires portées par le gouvernement de cette province ; et ce fait est d'autant plus affligeant qu'il va radicalement contre un état de choses établi dans ce pays, par de solennelles conventions en faveur des catholiques, si bien que ceux-ci voient leurs florissantes écoles gravement menacées.

“ Aussi, était-ce à bon droit que tout l'épiscopat canadien, par des lettres admirables de noblesse, a pris en main, devant le gouvernement fédéral, la défense de ces intérêts catholiques contre le danger si sérieux qui les menace ; à cette attitude des évêques, là où les droits des catholiques avaient été violés, ont répondu les sentiments du gouvernement fédéral et des actes. Cependant pour que les faits répondissent aux intentions, des difficultés se présentaient qu'il n'était pas facile de dédaigner. Mais, aujourd'hui qu'une décision récente du conseil privé de la couronne d'Angleterre a donné au gouvernement fédéral des pouvoirs déterminés pour traiter cette question, nous avons tout lieu d'espérer qu'une aussi importante affaire se règlera conformément à ce que réclament d'inaliénables droits, le bien de la religion et celui de l'État. Cet espoir ne dispense pas de mettre à profit, avec empressement, la faveur des circonstances, et de veiller avec la même vigilance sur les intérêts des catholiques. C'est pourquoi, dans une affaire de cette importance, cette sainte congrégation ne peut rester muette et ne point approuver, bénir et encourager le zèle des catholiques et surtout des évêques canadiens ; elle veut non seulement leur accorder ses justes louanges pour l'œuvre déjà accomplie par eux, avec tant d'ardeur et de succès, mais aussi les exciter à poursuivre de toutes leurs forces jusqu'à la victoire une aussi noble entreprise.

“ Une erreur bien fâcheuse s'est glissée dans l'esprit de quelques-uns qui ne voient rien de dangereux dans les écoles dites neutres et jugent qu'elles peuvent, sans péril pour la foi, être fréquentées par les enfants catholiques. Pour n'envisager la question qu'à ce point de vue, ces écoles dites neutres, par le seul fait qu'elles écartent de leur enseignement la vraie religion aussi bien que les autres, lui font un tort considérable en la privant de la première

place à laquelle elle a droit, dans les mœurs et surtout dans l'éducation de la jeunesse. On ne peut prétendre que la sollicitude particulière des parents peut suppléer d'une manière suffisante à ce que la religion ne trouve plus dans les écoles. Cette sollicitude ne peut remédier qu'en partie au mal et ne saurait faire tolérer cette faute énorme de l'éducation sans Dieu donnée dans les écoles. Ajoutons à cette considération, que dans l'estime des enfants la religion perd de son prestige et de sa majesté quand privée de toute considération officielle elle semble reléguée entre les murs de la maison paternelle. Que sera-ce si les parents soit par négligence, soit faute de temps, ne s'occupent guère, comme cela arrive souvent d'enseigner la religion et n'ajoutent rien, soit directement, soit par d'autres, à aucune instruction religieuse, à l'enseignement que leurs enfants reçoivent à l'école.

“ C'est pourquoi, à cette époque surtout où la foi subit l'assaut orageux de tant d'erreurs, rien ne saurait être poursuivi avec plus de sagesse, pour préserver la foi du peuple, que l'œuvre des écoles catholiques faisant pénétrer, cultivant et fortifiant la religion et la piété au cœur des enfants, de façon à ce qu'ils reçoivent, en même temps que les éléments des sciences ou l'enseignement libéral, les principes de la vie chrétienne et les retiennent profondément enracinés dans l'âme pour le reste de la vie. Qui concentre dans ce but toutes ses pensées et toutes ses forces, peut s'entendre à bon droit proclamer comme ayant bien mérité de la religion.

“ Ces principes inébranlables sur lesquels l'épiscopat canadien a basé si puissamment son action, inspirent à la congrégation de la Propagande de recommander fortement à leur zèle si éclatant la défense des droits des catholiques de la province de Manitoba sur l'éducation de leurs enfants, afin que ces droits soient, comme la justice de cette cause en donne l'espoir, reconnus et qu'une violence injuste soit épargnée à l'Église.

Je prie Dieu de vous tenir en sa sainte garde, de Votre Grandeur le très obéissant serviteur.

† M. Card. LEDOCHOWSKI, *præf.*

† A. Arch. de Larisse, *secrétaire*,

† R. P. D. ELPHÈGE,  
*évêque de Nicolet.*

\* \* \*

Le gouvernement Greenway a enfin donné une réponse officielle à l'arrêté du gouverneur-général en conseil. Comme il fallait le prévoir cette réponse est négative. Au gouvernement fédéral de faire énergiquement son devoir maintenant et de présenter au parlement fédéral les mesures remédiatrices promises depuis si longtemps.